

RAPPORT D'ANALYSE

# ITINÉRANCE ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC :

*ÉTUDE DE CAS DU  
SECTEUR DE SAINT-ROCH À QUÉBEC*



RAPPORT D'ANALYSE

# ITINÉRANCE ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC : Étude de cas du secteur de Saint-Roch à Québec

## Reconnaissance territoriale

L'enquête terrain de ce présent rapport a été réalisée sur le territoire ancestral non-cédé de la Nation huronne-wendat, territoire aussi habité par les Innus, Atikamekw, Wabanaki et Wolastoqey. ASFQ reconnaît ces nations qui n'ont jamais cédé leurs droits sur le territoire.

## Crédits

Document préparé par:

**Olivia Daigneault Deschênes**

Architecte, chargée de projet, ASFQ

**Maira Gonzalez**

designer, chargée de projet, ASFQ

Avec l'étroite collaboration de:

**Sonia Blank,**

Architecte, chargée de recherche, ASFQ

Ce rapport est une réalisation d'Architecture Sans Frontière Québec, mandatée par la Ville de Québec et livrée au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec ainsi qu'au Service de la coordination stratégique et des relations internationales de la Ville de Québec.

# Table des matières

## INTRODUCTION ET CONTEXTE

<b>Glossaire</b>	8	<b>3 Les pratiques de design dissuasif en réponse aux défis de cohabitation sociale</b>	40
<b>Introduction</b>	10	Principe : Accroître le sentiment de sécurité et d'appartenance	
À propos d'ASFQ		7 recommandations	
À propos du programme de Solidarité Urbaine			
À propos du mandat			
<b>Compte rendu de la démarche</b>	13	<b>4 La centralisation des ressources en itinérance dans Saint-Roch</b>	52
Formulation des recommandations et structure du rapport		Principe : La décentralisation solidaire	
Angles morts		6 recommandations	

## CONSTATS, PRINCIPES ET RECOMMANDATIONS

<b>1 Le défi de réconcilier les points de vue parmi les parties prenantes</b>	20
---	----

Principe : Démocratisation des projets d'aménagement et approche participative transversale  
6 recommandations

<b>2 Le sentiment de détresse et de dépossession des espaces publics parmi les parties prenantes de Saint-Roch</b>	28
--	----

Principe : Appuyer l'autodétermination et l'autorégulation  
8 recommandations

## CONCLUSION

Conclusion du rapport
Fiche synthèse
Références

# INTRODUCTION ET CONTEXTE

## Glossaire

Ce glossaire regroupe des mots-clés et expressions qui se retrouvent dans le rapport et qui méritent une définition pour établir une compréhension collective parmi les lecteur·ices. Certains termes sont couramment employés dans les discussions et pratiques liées aux aménagements urbains inclusifs, d'autres sont couramment employés dans les milieux communautaires en itinérance.

**Aménagement** : Les pratiques d'aménagement concernent tous les gestes posés en vue de modifier l'environnement, allant de la consultation, la législation, la conception et même l'appropriation. L'aménagement peut être modifié tant par des professionnelles que des utilisateur·ices de l'espace.

**Approche de réduction des méfaits** : Approche visant à minimiser les conséquences négatives associées à des comportements à risque, sans nécessairement éliminer ces comportements. Ce sont des stratégies pragmatiques et sécuritaires pour atténuer des conséquences néfastes. L'approche de réduction des méfaits s'applique notamment à la consommation de drogues, la sexualité ou les jeux de hasard (Hurtubise et Rose, 2013).

**Campement urbain** : Installation temporaire de tentes ou abris dans un espace urbain souvent érigés par des personnes en situation d'itinérance en réponse à des besoins de logement temporaire et à l'absence d'options d'hébergement adéquates.

**Citoyen·nes logé·es** : Terme utilisé pour désigner les personnes domiciliées dans un logement stable.

**Cohabitation sociale** : Capacité de différents groupes à partager un espace tout en respectant leurs différences. Il englobe l'interaction harmonieuse, la gestion des conflits et la promotion d'un environnement inclusif et sécuritaire pour tous·tes.

**Design informé par les traumatismes** : Le design informé par les traumatismes est une méthode de conception qui s'inscrit dans une pratique du care informé par les traumatismes, un cadre de soin fondé sur la reconnaissance et la compréhension des traumatismes. Le design informé par les traumatismes reconnaît l'impact de ceux-ci sur les parcours de vie et se concentre sur la mise en œuvre d'espace offrant un sentiment de sécurité et de reprise de pouvoir. Pour en savoir plus sur ces pratiques, consultez le catalogue architecture+itinérance, pratiques inclusives pour une ville solidaire (Grimard et al., 2023).

**Employé·es de la ville** : Personnels directement embauchés par la municipalité pour travailler dans différents services municipaux.

**Personnes en situation d'itinérance (PSI)** : Personnes se trouvant dans une condition marquée par l'absence de stabilité résidentielle, associée à une marginalisation sociale et à une précarité économique. L'itinérance est un phénomène complexe, influencé par des facteurs structurels, individuels et relationnels. L'itinérance visible est souvent associée à des campements urbains ou à une présence continue dans des lieux publics.

**Savoir vécu de l'itinérance** : Connaissances acquises par les personnes à travers leur vécu personnel. Dans le cadre de l'aménagement et de l'itinérance, cela inclut l'expérience des PSI et leur compréhension unique de l'espace urbain.  
*«Les personnes ayant vécu l'itinérance possèdent des connaissances, des perspectives précieuses et la capacité d'identifier des solutions pour aborder les problèmes liés à l'itinérance et à la pauvreté.» (Sakamoto et al., 2008)*

**Sentiment de sécurité** : Perception qu'ont les individus de leur sécurité personnelle face aux risques réels ou potentiels dans un contexte donné.

**Sous-traitant·es de la ville** : entreprises et leurs employé·es qui travaillent pour la municipalité par l'intermédiaire de contrats de sous-traitance. On compte des équipes en sous-traitance impliquées dans des services essentiels comme le nettoyage, l'entretien ou la sécurité de l'espace public.

**Zones tampons** : Zones intermédiaires entre deux zones distinctes, permettant de réduire les interactions négatives et les influences nuisibles entre des zones. Les zones tampons jouent le rôle d'espace de transition entre des zones de différentes intensités d'usage (privé, semi-privé, public).

## À propos d'ASFQ

Architecture sans Frontières Québec (ASFQ) est un organisme qui vient en aide aux populations victimes de crises, de catastrophes naturelles ou d'inégalités sociales. Il œuvre avec les communautés pour renforcer leurs capacités grâce à l'engagement de différents acteurs de l'architecture. ASFQ intervient outre-mer avec d'autres organismes canadiens de coopération internationale et, au Québec, en milieu urbain et auprès des peuples autochtones.

Créé en 2008 par l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), ASFQ représente le bras humanitaire officiel de la profession d'architecte. Il compte parmi ses membres les 4650 architectes de la province, dont il promeut la responsabilité sociale et l'implication dans ses activités. Fort de cette relation unique parmi les ordres professionnels, ASFQ bénéficie également de l'engagement d'autres corps de métier et de nombreux partenaires dans la mise en œuvre de ses programmes.

## Introduction

L'itinérance dans Saint-Roch connaît une aggravation importante dans les dernières années, autant dans l'augmentation du nombre de personnes que dans l'aggravation des problématiques (santé mentale, consommation, crise du logement) et dans la montée de tensions parmi le voisinage.

Saint-Roch est historiquement un quartier populaire, avec une revitalisation importante dans les années 90 et début 2000, avec entre autres la démolition du Mail, une rue commerciale piétonne entièrement couverte et chauffée. Le projet de revitalisation a attiré de nouvelles entreprises, institutions et résident-es, formant un quartier d'une grande mixité sociale. De plus en plus, Saint-Roch se positionne comme un quartier de destination pour le tourisme. La construction récente de grands chantiers, tels que le YMCA, l'Auberivière et la bibliothèque Gabrielle-Roy ont aussi transformé rapidement le paysage du quartier.

Le défi urbain de l'itinérance du quartier Saint-Roch est partagé par plusieurs grandes villes nord-américaines et canadiennes et exige des actions concertées sur de multiples fronts, dans lesquelles l'aménagement urbain peut jouer un rôle important pour identifier les problématiques et les pistes de solution.

Tout de même, ce rapport ne prétend pas que l'aménagement peut tout régler. Au contraire, l'agentivité des disciplines de l'aménagement est limitée dans leur capacité à répondre à une réalité aussi complexe que l'itinérance, ce qui est important de reconnaître. Par contre, en développant des pratiques d'aménagement portées par des principes de droit à la ville et en les intégrant dans des processus concertés et intersectoriels, il est possible de puiser le potentiel de l'aménagement vers des villes solidaires.

## À propos de Solidarité Urbaine

Le programme de «Solidarité urbaine» d'ASFQ a comme objectif général d'améliorer les conditions de vie des populations montréalaises et québécoises vulnérables, en priorité les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être (PSI), grâce à la contribution distinctive des disciplines de l'aménagement telles que

l'architecture et le design. Pour ce faire, il inclut deux volets d'activités complémentaires agissant en synergie : un service d'aide à la réalisation de projets d'aménagements communautaires et une recherche-action-diffusion sur les pratiques inclusives et innovantes d'aménagement pour les personnes en situation d'itinérance.



Exposition (IN) VISIBLE :  
Le design au prisme de l'itinérance



Catalogue de pratiques  
« Architecture + Itinérance :  
Pratiques inclusives pour une ville  
solidaire »

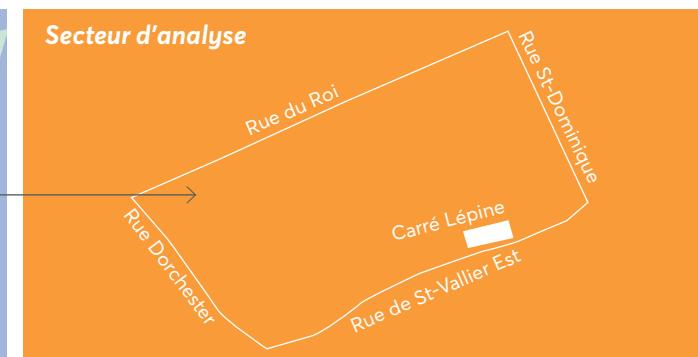
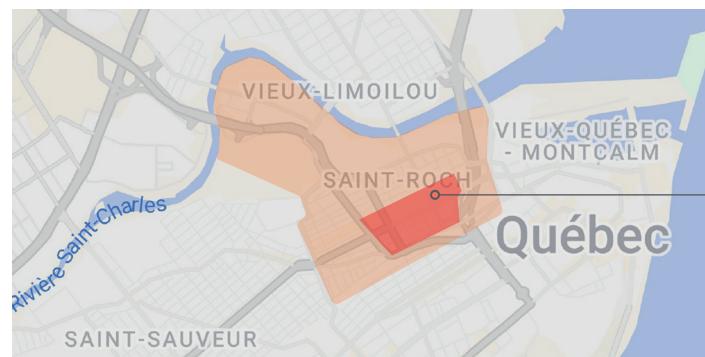


Réalisations  
d'aménagements

## À propos du mandat

En 2023, la ville de Québec a réalisé une démarche de participation publique qui a fait ressortir différentes préoccupations concernant l'occupation, l'utilisation et la cohabitation dans les espaces publics, en particulier ceux situés à proximité de ressources accueillant des personnes en situation d'itinérance. Cette consultation publique a permis d'articuler la vision de la Ville autour de cinq axes liés à l'itinérance :

1) un filet social renforcé; 2) la cohésion sociale, la cohabitation et la sécurité; 3) un toit pour tous; 4) l'intégration, l'inclusion et la participation sociale; 5) agir ensemble.



## Compte rendu de la démarche

L'approche méthodologique du rapport consiste en l'étude ethnographique de l'espace, une méthode qualitative basée sur l'observation directe et participative, les entretiens et la consultation de littérature issue de sources variées. En plus de pouvoir faire le relevé des lieux en regard à l'environnement bâti, une telle méthodologie permet d'extraire les besoins, désirs, perceptions et usages des différentes parties prenantes (Low et al., 2019).

La démarche a exploré les questions suivantes :

- Comment sont utilisés les espaces des sites à l'étude et qui sont les usager.es présent.es?
- Quelles sont les usager.es absent.es? (PSI et riverain.es)
- Quels sont les besoins, les préoccupations et les désirs des usager.es du site?
- Quelles sont les installations existantes, défaillantes ou manquantes?
- Quels sont les enjeux de cohabitation sociale existants et quelles sont les initiatives ayant été mises en place pour y répondre?

- Quelles sont les particularités saisonnières du site et de ses usages? (hiver et printemps/été)
- Quelles sont les pistes de solutions d'aménagement envisageables?

La collecte de données s'est faite à travers trois visites terrain du quartier Saint-Roch. La première ayant eu lieu en hiver (février 2024), la deuxième au printemps (avril 2024) et la dernière en été (juillet 2024), totalisant 9 jours d'étude terrain.

Lors de ces visites, l'équipe a procédé à l'exploration des lieux publics ainsi que des espaces commerciaux et communautaires, en documentant par la prise de note, les relevés photo et la cartographie. Plusieurs acteur·ices ont été rencontré·es lors de ces visites, entre autres, des citoyen·nes logé·es, des personnes en situation d'itinérance, des intervenant·es du milieu communautaire et des membres du personnel de la ville.

**69** rencontres avec des acteur·ices clés
 

- Marche urbaine
- Discussion de groupe
- Rencontres individuelles spontanées et planifiées

**21** citoyen·nes logés

**24** acteur·ices communautaires rencontrés

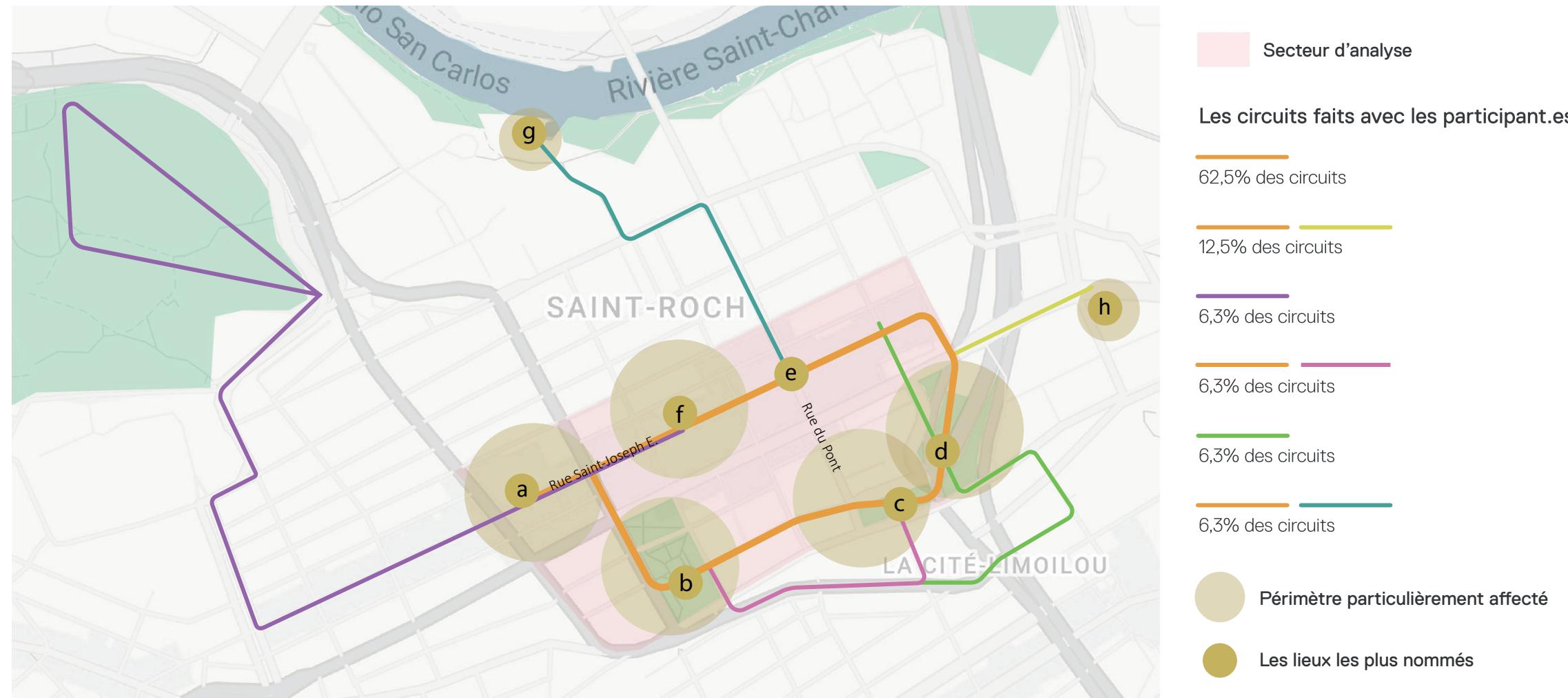
**12** acteur·ices du secteur public et leur sous-traitants

**4** commerçant·es et leur représentant·es

**8** paires aidant·es et des personnes qui ont vécu l'itinérance ou qui vivent l'itinérance

## Circuits

Cette carte présente des circuits urbains conçus et parcourus collectivement lors de marches urbaines faites avec les différents acteur·ices du secteur, dans une démarche visant à comprendre les enjeux en itinérance et cohabitation sociale. Les participant·es étaient invité·es à proposer un circuit, révélant des lieux et des espaces publics où se croisent diverses problématiques, besoins et désirs. Les endroits les plus fréquentés, indiqués sur la carte, ont été nommés lors des rencontres, révélant des zones d'intérêt social, communautaire ou historique dans l'aménagement urbain.



a. Bibliothèque Gabrielle-Roy et le babillard



c. Carré Lépine



e. Rue Saint-Joseph E.



g. Marina Saint-Roch



b. Jardin Jean-Paul-L'Allier - «Parc des 6»



d. Îlot-Fleurie



f. Parvis de l'église Saint-Roch



h. Ancien Lauberivière

## Formulation des recommandations et structure du rapport

Suite à l'analyse des données recueillies, le rapport présente une série de recommandations d'aménagement et de recommandations connexes. La genèse de ces recommandations est directement issue de l'enquête terrain et provient 1) de recommandations formulées par une ou plusieurs parties prenantes rencontrées et 2) de l'identification de problématiques, suivi par l'articulation d'une recommandation par notre équipe, appuyée par des références de la littérature.

Il est important de noter que ce rapport ne constitue pas un rendu exhaustif de l'ensemble des problématiques soulevées ou des recommandations recueillies. Les recommandations de ce rapport proposent des pistes de solutions qui servent l'ensemble des communautés de Saint-Roch, en reconnaissant la diversité des points de vue et des réalités vécues. Le rapport se concentre particulièrement sur ce qui a trait à l'aménagement et sa capacité à favoriser une cohabitation sociale harmonieuse.

## Angles morts

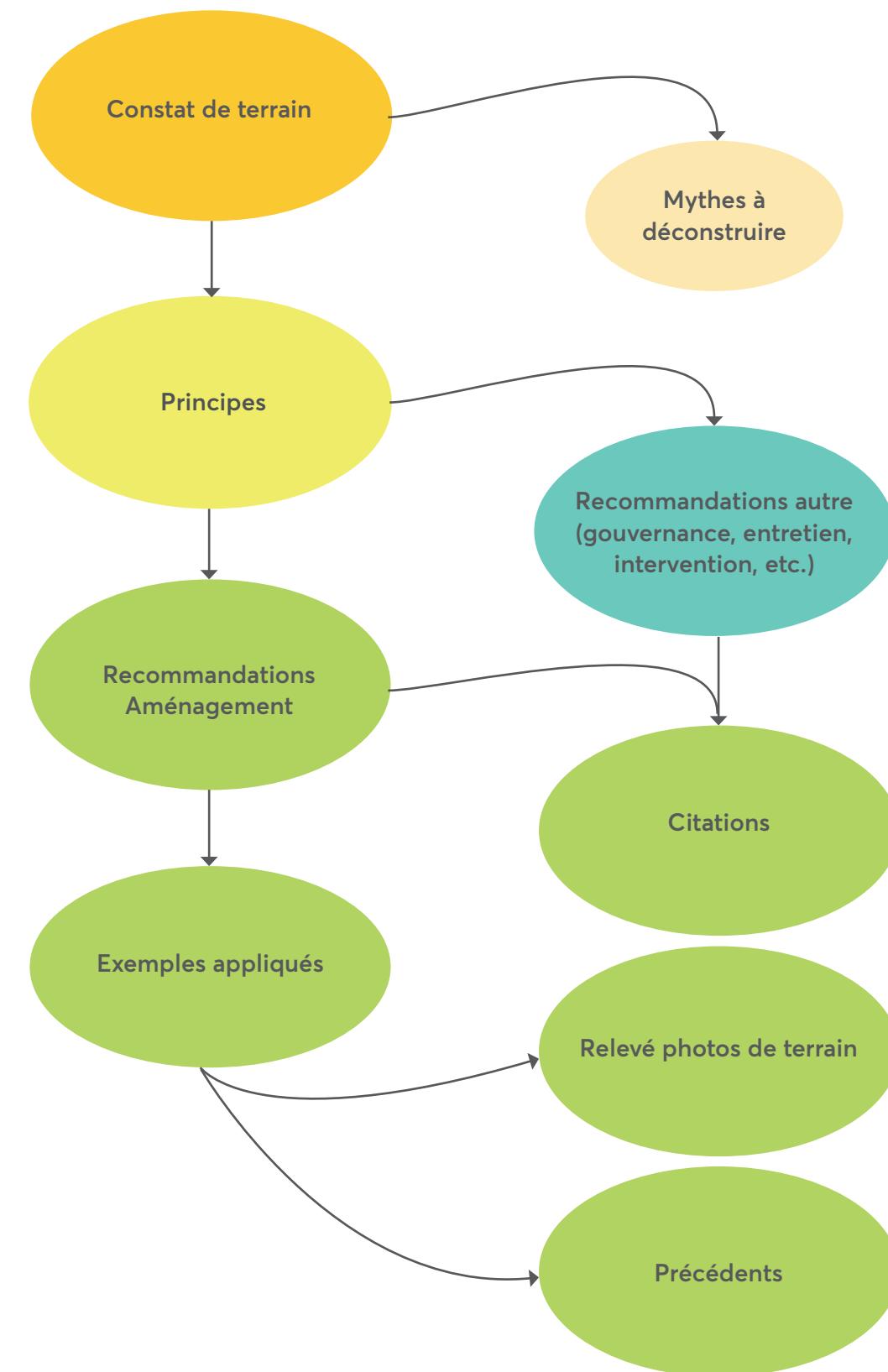
L'objectif de la démarche était de prendre en compte et de consolider les besoins, désirs et aspirations des acteur·ices présent·es dans le secteur à l'étude. Bien que les efforts ont été déployés en ce sens, la démarche comporte tout de même des limites dans l'inclusion profonde et significative des voix de certains sous-groupes : les membres des communautés LGBTQ+, les travailleur·euses du sexe, les personnes migrantes à statut précaire, les personnes aînées, les personnes

Les recommandations sont présentées dans le rapport selon une structure basée sur quatre constats :

1. Le défi de réconcilier les points de vue parmi les parties prenantes
2. Le sentiment de détresse et de dépossession des espaces publics parmi les parties prenantes de Saint-Roch
3. Les pratiques de design dissuasif en réponse aux défis de cohabitation sociale
4. La centralisation des ressources en itinérance dans Saint-Roch

Chaque constat est rattaché à un principe, suivi d'une série de recommandations. Certains constats sont accompagnés par la déconstruction de mythes recueillis sur le terrain. Enfin, certaines recommandations sont appuyées sur des exemples de référents locaux ou internationaux, ou encore des exemples d'application sur le terrain, supports visuels à l'appui.

## Schéma structurel du rapport



en situation de handicap et les personnes issues des communautés autochtones. Aussi, bien que des PSI, des commerçant·es et des citoyen·nes logé·es ont été consulté·es, l'échantillonnage comporte ces limites dans la représentation complète de ces groupes hétérogènes. Des barrières sociales et systémiques de pair avec les limites de temps et de moyens propres au mandat sont à l'origine de tels angles morts.

# CONSTATS, PRINCIPES ET RECOMMANDATIONS

## Constat 1

### Le défi de réconcilier les points de vue parmi les parties prenantes

La diversité des acteur·ices impliqué·es et impacté·es par la question de l'itinérance visible et les enjeux de cohabitation dans le quartier Saint-Roch génère des divergences marquées de points de vue et de valeurs quant à l'usage de l'espace public. Le service de police, les organismes communautaires, les citoyen·nes logé·es, les personnes en situation d'itinérance, les jeunes, les commerçant·es, les personnes aînées ou encore les personnes en situation de handicap sont parmi les acteur·rices présent·es dont les besoins, désirs et perceptions de l'espace public requièrent une coordination attentive pour parvenir à une conciliation harmonieuse et juste.

Ces tensions sont illustrées par certaines des observations sur le terrain. Par exemple, presque l'ensemble des personnes consultées ont évoqué le gazebo du Jardin Jean-Paul-L'Allier et des rumeurs concernant sa présumée démolition, en raison d'une occupation intensive par des personnes en situation d'itinérance. Alors que cette information fut démentie par la ville, de telles rumeurs causent de la division entre différents groupes. Un deuxième exemple se

trouve chez les employé·es d'entretien de la ville qui sont escorté·es par des agent·es de police lorsqu'elles sont appelé·es à travailler dans des endroits occupés par des PSI. Bien que cette pratique a pour objectif d'assurer la sécurité dans le contexte d'interaction entre employé·es d'entretien et PSI, cette pratique crée de la frustration chez certain·es citoyen·nes logé·es et cause un sentiment d'insécurité, voire de détresse chez les personnes en situation d'itinérance.

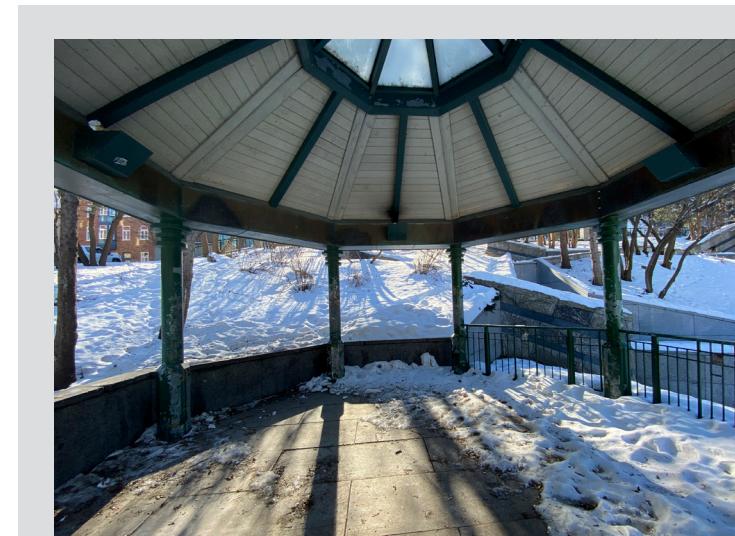
D'abord, certain·es citoyen·nes logé·es soulèvent la contradiction entre le message de la ville aux citoyen·nes logé·es encourageant la cohabitation harmonieuse d'une part et la «protection» de ses employé·es par la police d'autre part. Pour les PSI, la présence du corps policier dans l'entretien des espaces publics ajoute un stress, puisque plusieurs ont vécu et vivent de la judiciarisation et que les opérations impliquent qu'ils doivent se déplacer, même parfois perdre des effets personnels qui sont jetés. Il s'agit de deux situations notées sur le terrain, qui exacerbent et alimentent les frustrations entre les groupes et qui illustrent la complexité de la problématique.

## Principe

### Démocratisation des projets d'aménagement et approche participative transversale

Engager toutes les parties prenantes et les personnes concernées dans des projets d'aménagement par l'entremise de méthodes participatives est une solution nécessaire pour

tâcher de faire sens de la diversité des voix. Une approche participative transversale implique de consulter et d'inclure l'ensemble des parties prenantes.



Gazébo, Jardin Jean-Paul-L'Allier, Février 2024  
© Photos: ASFQ



## RECOMMANDATIONS

### 1. La consultation des parties prenantes dans l'idéation des services et des aménagements

Les processus de consultation sont une étape importante pour la mise en commun des besoins et aspirations et pour accroître la compréhension collective. C'est aussi une manière de reconnaître une variété d'expertise incluant l'expertise du savoir vécu de l'itinérance. Pour ce faire, il est important d'assurer l'inclusivité et l'équité dans les processus en suivant quelques bonnes pratiques telles que: diversifier les modes de consultation, offrir des espaces sécuritaires, se déplacer directement dans les milieux et faire des suivis auprès des personnes consultées (Grimard et al., 2023).



**Public Play Space**, Creative Europe Programme Catalogue, Espagne, 2019-2021  
© Photos: Institute for Advanced Architecture of Catalonia (IaaC)

En collaboration avec l'Institute for Advanced Architecture of Catalonia et le Creative Europe Culture Sub-Programme Cooperation Project, ce projet promeut des pratiques innovantes et créatives pour la co-conception d'espaces publics inclusifs, cohésifs et durables, grâce à l'utilisation de jeux et de technologies numériques.

### 2. Appuyer les initiatives qui émergent du milieu

Cela est essentiel pour amplifier la voix des personnes souvent exclues ou moins entendues, telles que celles en situation d'itinérance ou en grande précarité. Il s'agit d'écouter et de représenter les parties prenantes les plus invisibilisées. Fournir un soutien administratif à ces initiatives, qu'il s'agisse des démarches de permis ou de la gestion des projets, permet de lever les obstacles qui freinent fréquemment leur mise en œuvre. À titre d'exemple, l'organisme Solon Collectif, offre des services aux organismes et citoyen·nes souhaitant porter des initiatives pour la transition socioécologique. L'organisme Hoodstock œuvre auprès de la population de Montréal-Nord pour éléver leurs voix et lutter contre les inégalités sociales. Le programme de places éphémères de la Ville de Québec, d'installations réalisées et animées par des organismes constitue un exemple intéressant de soutien aux initiatives du milieu.



**Humain-es d'Ahuntsic**, Solon Collectif; Jacques Lebleu Montréal, 2022  
© photos: Jacques Lebleu

Une exposition de photos au Parcours Gouin, présentée par Jacques Lebleu, citoyen engagé du secteur en collaboration avec Solon Collectif. L'exposition présente des résident·es (voisin·es) du quartier et leur histoire. Chaque histoire porte sur la contribution à la vie locale et à la transition socioécologique du quartier.

## The Coexistence Toolkit

— Dialogue, design & policy tools for engaging with homelessness in public space

Prepared for SPUR

Gehl

**The Coexistence Toolkit**, Gehl et SPUR  
Danemark, 2021  
© Illustration: Jan Gehl

San Francisco Bay Area Planning and Urban Research Association (SPUR) et Jan Gehl ont créé cet outil avec des approches pratiques pour aborder les questions liées à l'itinérance dans les espaces publics. C'est un ensemble d'exercices de participation publique portant sur les comportements, le dialogue, les droits, la responsabilité, entre autres, afin d'alimenter les projets publics et la planification à grande échelle.



**Passage Murale**, EXMURO arts publics; Street Art in Action; Québec Nova Murale Québec, 2024  
© Photos: ASFQ

Dans le cadre de l'événement PASSAGES INSOLITES, des muralistes locaux et internationaux et des résident·es de la Ville de Québec participent à la revitalisation des piliers de l'Îlot Fleurie par la mise en œuvre de fresques colorées. Un concours pour la réalisation de quatre nouvelles murales s'inscrivant dans une démarche de médiation culturelle auprès de PSI, a été lancé par la ville en 2023.

### 3. Valoriser les installations et services existantes

Dans un contexte où l'unanimité est difficile à obtenir et où les oppositions citoyennes peuvent freiner les nouvelles initiatives, il est stratégique de miser sur la valorisation des services et infrastructures déjà en place. Il s'agit aussi d'une stratégie conséquente au contexte où les besoins sont nombreux et les ressources limitées.

Par exemple, le rapport fera état, dans la section du constat numéro 2, des installations sanitaires. On retrouve dans le secteur à l'étude des installations sanitaires existantes, telles que les toilettes du Jardin Jean-Paul-L'Allier, qui pourraient être valorisées par différentes stratégies déployées rapidement et à moindre coût. Une alternative viable à la construction d'installations sanitaires neuves.

Le babillard communautaire de la place Jacques-Cartier et le frigo-partage du parvis de l'église Saint-Roch sont parmi les installations urbaines existantes qui fonctionnent bien et qui devraient être pérennisées.

Enfin, la valorisation des installations de la Marina Saint-Roch révèle un grand potentiel pour répondre à de nombreux besoins et désirs dont fait objet le présent rapporté.



**Frigo-partage**, Février 2024  
Parvis de l'Église Saint-Roch  
© Photo: ASFQ

**Babillard communautaire**, Juillet 2024  
Place Jacques-Cartier  
© Photo: ASFQ



**Marina Saint-Roch**, Juillet 2024  
© Photo: ASFQ



**Toilettes publiques Carré Lépine**, Juillet 2024  
© Photo: ASFQ

#### 4. Optimisation du programme porte-clés

La pénurie de logements abordables est une cause importante de l'itinérance. Pour les PSI contraints d'habiter l'espace public, offrir des logements adaptés fait partie des stratégies à mettre en place. Bien que la démarche dont il est question dans le rapport ne s'est pas particulièrement penchée sur la question de l'accessibilité au logement, certaines données recueillies sur le terrain ont tout de même permis d'articuler la présente recommandation. Le programme porte-clés est un programme de jumelage entre propriétaires de logements et personnes en situation d'itinérance, appuyé par des groupes communautaires. Il offre l'accès à des logements abordables et de l'appui pour le maintien en logement.

La mise en place d'incitatifs pour les propriétaires participant·es au programme pourrait faciliter le recrutement et le maintien des propriétaires au sein du programme. Des démarches de consultation auprès des personnes participantes et bénéficiaires du programme pourraient être fortuites dans l'identification de pistes de stratégie de recrutement et d'incitatifs.

#### 5. Offrir des services d'appui et d'information aux citoyen·nes

Plusieurs citoyen·nes logé·es ont partagé leur sentiment de désarroi quotidien face à la problématique de l'itinérance visible. Devant des situations spécifiques, plusieurs ne savent pas vers quoi ou vers qui se tourner pour avoir accès à de l'aide ou à de l'information utile. Des services d'appui pourraient inclure la formation sur des interventions d'urgence telles que l'utilisation de la naloxone en cas de surdose, la mise en place de groupes de soutien, le partage de bonnes pratiques de voisinage ou encore la mise en commun des ressources existantes à l'intérieur d'un document de type «carnet d'adresses». Un tel document permettrait aux citoyen·nes de savoir à qui s'adresser selon la situation, renforçant leur capacité d'action, la solidarité et la sécurité collective.

#### 6. Coordination et financement conséquent des organismes communautaires

La situation présente à Saint-Roch est la conséquence directe d'un filet social érodé par des politiques qui ne répondent pas aux besoins réels en matière de soutien public et communautaire. Pour sortir d'une logique de gestion de crise et mettre fin au cercle vicieux de la précarité, il est essentiel de poursuivre un travail revendiquant le financement conséquent des organismes communautaires sur le long terme, au sein de tous les paliers gouvernementaux. Les aménagistes peuvent mettre à profit leurs compétences professionnelles (telles que les compétences de communication graphique), au sein d'initiatives multidisciplinaires pour articuler des revendications.

De plus, il est crucial de renforcer la coordination entre les organismes communautaires et les instances publiques, afin de permettre une mutualisation des compétences et une réponse plus cohérente et efficace aux besoins des populations. De manière plus concrète, pour garantir une transition fluide entre les services, il faut s'assurer de coordonner les heures d'ouverture et de fermeture des ressources et éviter les interruptions non prévues dans l'offre de services aux PSI.

*«Faire des bons partenariats avec les voisins [...] donner un contact, ne pas attendre qu'un problème arrive, aller voir régulièrement comment ça se passe, maintenir le contact [...] et prendre au sérieux leurs craintes [...] cela fait vraiment une différence»*

*-travailleur.se organisme communautaire*

*«L'innovation sociale est difficile à faire, il n'y a pas l'argent pour la consolidation»*

*- travailleur.se organisme communautaire*

## Constat 2

### Le sentiment de détresse et de dépossession des espaces publics parmi les parties prenantes de Saint-Roch

Bien que le précédent constat faisait état de la complexité des points de vue, plusieurs acteur·rices partagent un sentiment de dépossession des espaces publics. Plus largement, les personnes consultées se sentent en général dépassées par l'ampleur de la situation et traînent un sentiment de détresse et d'impuissance face aux défis que présente le phénomène de l'itinérance. Que ce soit parmi les citoyen·nes logé·es ou les personnes en situation d'itinérance, plusieurs ne se sentent

ni les bienvenu·es ni en sécurité dans les espaces publics de Saint-Roch. De tels sentiments affectent la capacité de jouir de la vie de quartier, de circuler et fréquenter librement les espaces publics et de prendre part à la vie publique du quartier Saint-Roch. Bien que les sentiments négatifs répertoriés soient complexes, certains principes d'aménagement peuvent contribuer à les atténuer, voire les transformer vers des expériences positives.

**«Comment allez-vous aménager le Carré Lépine pour que moi aussi j'aie envie d'y aller? Parce qu'en ce moment je n'ai pas envie d'y aller là.»**

— citoyen·ne logé·e de Saint-Roch

#### Principe

### Appuyer l'autodétermination et l'autorégulation

Le concept d'autodétermination et celui d'autorégulation sont parmi les concepts clés tirés de la littérature et de la démarche terrain. L'autodétermination, c'est-à-dire la capacité de prendre des décisions pour soi, est un principe essentiel pour atténuer le sentiment de détresse et d'impuissance. Différentes stratégies d'aménagement de l'espace public peuvent soutenir les processus d'autodétermination, tels que les procédés participatifs (voir constat 1) et l'offre d'espaces variés (Pable et al. 2022).

L'autorégulation est un principe présent dans l'approche de la réduction des méfaits et renvoie à la capacité d'un individu ou d'un groupe à contrôler ses propres actions et comportements, sans l'intervention directe d'une forme d'autorité.

Bien que ces principes d'autodétermination et d'autorégulation s'appliquent à tous les citoyen·nes, certains groupes sont davantage vulnérabilisés dans l'espace public, tel que les personnes à mobilité réduite, les jeunes, les personnes en situation d'itinérance ou encore les personnes aînées.



**Prises électriques**, Jardin Jean-Paul-L'Allier  
© Photo : ASFQ

Plusieurs prises électriques sont disponibles dans l'espace public de Saint-Roch. Cependant, la plupart sont endommagées ou protégées pour en restreindre l'accès.



**Heures d'ouverture des toilettes publiques**  
© Photo : ASFQ

Les horaires d'ouverture des toilettes à certaines heures limitent l'accès aux installations de manière continue.



**Point d'eau**, Jardin Jean-Paul-L'Allier  
© Photo : ASFQ

Des fontaines d'eau sont présentes dans les parcs du quartier.



**Carte des points d'eau potable**  
© Photo : ASFQ

Une carte contenant des informations sur les points d'accès à l'eau potable est distribuée dans les organismes. D'autres services tels que des prises électriques pourraient être ajoutés à cette carte.

## RECOMMANDATIONS

### 1. Assurer l'offre de service essentiel: hygiène

Les services essentiels d'hygiène comprennent l'accès à des toilettes, des points d'eau, des douches et des buanderies. Il s'agit de la recommandation la plus recueillie sur le terrain. Bien qu'il y ait des toilettes accessibles gratuitement et avec présence de gardien·nes dans les espaces publics (Jardin Jean-Paul-L'Allier, Carré Lépine, place Jacques-Cartier, bibliothèque Gabrielle-Roy), aucune n'est accessible 24h et il y a une interruption de service la nuit, entre 11pm et 8am.

La mise en place de toilettes accessibles 24h sur 24, ainsi que l'ouverture de créneaux horaires pour l'accès aux douches à la marina (pour les usager·ères d'organismes partenaires par exemple) sont des solutions immédiates à envisager. De plus, une étude de faisabilité pour aménager un bloc d'hygiène dans des espaces sous-utilisés, comme le sous-sol d'une église, permettrait d'élargir l'offre. Enfin, bien qu'il s'agisse d'une option dispendieuse à l'installation, le choix de toilettes avec broyeur devrait être considéré dans l'élaboration de nouvelles installations sanitaires. Des toilettes avec broyeur permettent de broyer des éléments jetés, tels que du matériel de consommation, et ainsi prévenir des dommages à la tuyauterie dont les réparations et l'entretien sont extrêmement coûteux.



**De l'eau dans ta gourde**, Budget participatif de la Ville de Montréal  
Montréal, 2023  
© photo : Louis-Étienne Doré

Projet lauréat du budget participatif de la Ville de Montréal : 125 distributeurs d'eau ont été installés dans plusieurs arrondissements de la ville de Montréal pour faciliter l'accès à l'eau potable dans des lieux fortement achalandés et mal desservis. Le modèle accorde une diversité de besoins : il permet de remplir une gourde, est accessible à différents niveaux de hauteur et permet même d'abreuver les animaux de compagnie.



**Mobile Day Services**, SALT Outreach (Service and love together)  
Floride, États-Unis, 2016  
© photos : SALT Outreach

Service and Love Together (SALT) Outreach est un organisme qui offre des programmes créés en fonction des besoins exprimés par les PSL. Des sondages, des groupes de discussion et des discussions informelles ont été réalisés pour identifier les besoins exacts. Un des projets propose une douche mobile et une remorque de buanderie à la disposition des personnes en situation d'itinérance du centre de la Floride. La remorque comprend trois toilettes et deux laveuses et sécheuses. Les ressources mobiles qui peuvent être déplacées provoquent moins de stress sur le voisinage qu'une installation permanente et sont ainsi une stratégie pour atténuer des enjeux de partage d'espace.

## 2. Assurer l'offre de service essentiel: entreposage

Les personnes en situation d'itinérance n'ont souvent pas d'endroit pour entreposer leurs effets personnels, constituant une barrière importante pour la prise en charge de démarches et contribuant aussi à leur stigmatisation aux yeux des citoyen·nes logé·es. Offrir un service de casier, dont le modèle spécifique devrait faire l'objet d'une démarche participative avec les organismes communautaires et les premières personnes concernées, est un service essentiel pour répondre aux besoins spécifiques des PSI.

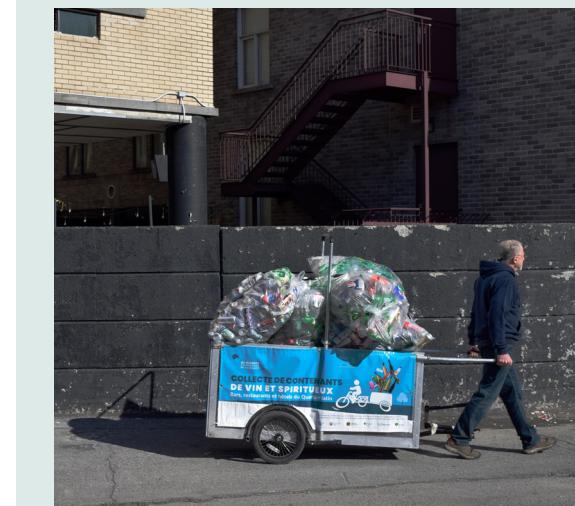
Les ressources pour PSI pourraient aussi prévoir des espaces d'entreposage sécuritaire, ainsi que des espaces de triage (exemple: une grande table permettant de réorganiser le contenu d'un sac à dos). Enfin, comme soulevée par certains acteur·ices, une problématique de bacs de recyclage volés et utilisés par des individus pour transporter plus facilement leurs effets personnels est une problématique présente dans le quartier Saint-Roch. Un projet de chariot spécialement conçu pour les personnes en situation d'itinérance pourrait également être développé de manière collaborative, pour répondre collectivement et créativement à l'enjeu soulevé.

Le phénomène d'accumulation chez les personnes en situation d'itinérance se manifeste souvent par la tendance à conserver des objets comme réponse adaptative à l'incertitude, tentant d'obtenir un sentiment de stabilité ou de possession. L'accès limité aux ressources et la précarité rendent chaque objet potentiellement précieux, que ce soit pour son utilité immédiate, pour nourrir l'espoir d'un chez-soi futur ou pour maintenir une connexion avec son identité personnelle. (Gowan, 2010)



**Casiers Solidaires**, Associação Conversa Amiga, Duarte Paiva (architect) Lisbonne, Portugal, 2013  
© photo : Associação Conversa Amiga

Le projet «Cacifos Solidários» fournit un casier privé, accessible 24 h sur 24 h pour entreposer des effets personnels de manière sécuritaire et digne. Les personnes faisant usage des casiers bénéficient d'un soutien psychosocial de la part de professionnel·les. Ainsi, les casiers servent de premier point de contact, en plus de répondre à un besoin de manière immédiate.



**Remorque à vélo**, Coop de Solidarité les Valoristes et Architecture Sans Frontières Québec Montréal, 2024  
© photos : Estelle Contant

ASFQ a participé à la co-création d'une remorque à vélo avec les membres de la Coop les Valoristes. Ce chariot est conçu spécialement pour le ramassage des bouteilles de verre, des canettes et autres contenants consignés auprès des commerces du centre-ville à Montréal.

### 3. Assurer l'offre de service essentiel: utilitaires

Enfin, pour appuyer l'autodétermination des personnes, l'environnement peut offrir différents services essentiels à la vie du quotidien. Parmi les idées recueillies, on retient l'accès à des téléphones, l'accès à des prises électriques dédiées à la recharge d'appareil, l'installation d'horloges et l'accès à des boîtes postales pour les personnes sans adresse fixe. Ces utilitaires sont pratiques pour l'ensemble des citoyen·nes logé·es et non logé·es et contribuent à une vie de quartier confortable et solidaire.



**Pavillon électrique (Objects of No Place)**, Yuhe Niu et Elaine Zhu (conception), Jimenez Lai (conseiller Bureau Spectacular)  
Los Angeles, 2022  
© illustration : Yuhe Niu et Elaine Zhu

Projet théorique : 9 stations mobiles individuelles chacune avec un programme spécifique essentiel à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation d'itinérance. Ce pavillon comporte des prises électriques pour brancher son téléphone ou ordinateur, ainsi que des tables pour travailler.

**Correio Solidário (courrier solidaire)**, Associação Conversa Amiga, Duarte Paiva (architect)  
Lisbonne, Portugal, 2020  
© photo : Associação Conversa Amiga

Avoir accès à une boîte postale facilite l'accès aux services. Associação Conversa Amiga attribue des boîtes postales individuelles et autonomes, dans l'espace public, aux personnes sans domicile fixe ou en situation de grande précarité, leur permettant d'accéder à leur courrier 24 h/24 h et 7 j/7 j de forme sécuritaire.



### 4. Assurer l'offre de service essentiel: gestion des déchets

La gestion des déchets est un élément clé pour la cohabitation sociale harmonieuse. En plus de prévoir davantage de poubelles dans les parcs, les places et sur les trottoirs, il est important de prévoir suffisamment de boîtes à aiguilles pour les équipements de consommation souillés, suivant les principes de la réduction des méfaits.

Un service de nettoyage pour et par les personnes en situation d'itinérance, suivant un modèle similaire au programme de brigade de propreté à Montréal est un moyen efficace d'appuyer l'autorégulation: les personnes se portent responsables de l'état des lieux et leur travail de nettoyage est reconnu et compensé monétairement.

**Brigade de propreté**, SDC centre-ville et Ville de Montréal  
Montréal, depuis 2001  
© photo: ASFQ

La brigade de propreté est un programme de réinsertion sociale mis en place par la ville de Montréal et la SDC du centre-ville. Un groupe de personnes contribue à nettoyer et embellir la ville par la collecte de déchets, mais aussi par l'installation de jardinières de fleurs et autres initiatives d'embellissement.



### 5. Concevoir des espaces «pour se déposer»

Des espaces généreux, où il est possible de se déposer physiquement et mentalement, ont des bienfaits sur la santé et la sécurité ontologique. La santé ontologique est un état de bien-être ancré dans un sentiment de constance dans l'environnement social et matériel (Grimard et al., 2023) Des espaces pour se déposer peuvent inclure des installations à l'abri des intempéries et du soleil, ainsi que des points de fraîcheur et des points de chaleur pour des usages saisonniers. Les espaces diversifiés qu'offre la nouvelle bibliothèque Gabrielle-Roy sont de beaux exemples d'espaces «pour se déposer».



## 6. Encourager le commerce de proximité et d'économie sociale

Bien que la rue Saint-Joseph se démarque comme une rue commerciale de destination, pour les résident·es de Saint-Roch, les résident·es des quartiers voisins et les touristes, il est aussi important d'encourager le commerce de proximité et développer des initiatives d'économie sociale. Parmi les désirs en termes de commerces de proximité recueillis, on note: une quincaillerie, des offres de restauration abordables et des friperies.

## 7. Favoriser la reconnaissance du travail des employé·es du milieu communautaire et reconnaître l'expérience terrain des sous-traitant·es de la ville

Les employé·es de première ligne dans le réseau communautaire sont des acteurs clés pour le soulagement des besoins des personnes marginalisées et en situation de grande précarité. Leur expertise (professionnelle ou vécue) et leur savoir-être contribuent directement à mettre en place une cohabitation harmonieuse.

Les sous-traitant·es de la ville (entretiens, nettoyage, sécurité, etc.) sont aussi des acteur·ices important·es pour la cohabitation sociale. Ces personnes connaissent personnellement les PSI et sont en mesure de désamorcer et prévenir de nombreuses situations de débordement. Il est important de reconnaître l'importance de leur expérience terrain et de favoriser le maintien du lien. Le maintien de bonnes conditions de travail, tel qu'un environnement de travail sécuritaire, de bonnes conditions de salaire et une stabilité d'emploi sont des mesures directes pour lutter contre le roulement de personnel, permettant le maintien du lien, et ce, autant dans le milieu communautaire qu'auprès des entreprises oeuvrant pour la ville (Greene et al., 2022).

## 8. Espace de partage de pratiques solidaires entre les commerçant·es

Les commerçant·es font face à des défis de cohabitation et sont des acteur·ices de première ligne concernant l'itinérance visible, mais ont peu de ressources pour savoir répondre adéquatement et n'ont pas d'espace de partage pour l'entraide et l'échange.

L'enquête de terrain a révélé que certain·es commerçant·es faisaient preuve d'entraide et de solidarité envers les PSI, à travers des pratiques simples informelles de partage telles qu'offrir un verre d'eau ou offrir des dons de nourriture. La mise en place d'une communauté de pratique pour réunir les commerçant·es serait une manière de formaliser ces pratiques et encourager d'autres commerçant·es à prendre le pas. La mise en place d'un réseau de commerces aux pratiques solidaires, tel que le projet L'Oranger à Montréal est aussi un modèle favorisant la contribution de commerçant·es, en collaboration étroite avec le communautaire, les citoyen·nes logé·es et les personnes en situation d'itinérance.



**Le rôle des commerçant·es**

**Les commerçant·es socialement responsables** offrent gratuitement des services qui répondent aux besoins des personnes en situation d'itinérance. Ils créent des liens avec celles-ci en les accueillant dans leurs établissements.

Obtenir de l'eau	Se réchauffer / se rafraîchir
Accès salle de bain	Se reposer
Accès wifi	Chauffer son plat
Dons en attente	Faire des travaux rémunérés
Charger son appareil	Espace sécuritaire

**La contribution citoyenne**

**Les citoyen·nes démontrent leur solidarité** en exerçant leur pouvoir d'achat dans des commerces qui agissent selon des valeurs communes. **Ils encouragent l'inclusivité** en allant à la rencontre des personnes en situation d'itinérance en fréquentant des lieux où celles-ci sont les bienvenues.

**Deux citoyens ayant vécu ou vivant l'itinérance** occupent le rôle de Semeurs. Ils s'impliquent comme ambassadeurs en nourrissant le projet de leurs connaissances et expériences du milieu et en faisant la promotion des services du réseau auprès des autres citoyens et acteurs du quartier.

**VOUS AIMERIEZ VOUS IMPLIQUER ?**

**Donner une valeur sociale à votre entreprise ou vos achats ?**

L'Oranger - Le réseau solidaire à l'itinérance, L'organisme Plein Milieu Montréal, 2021-présent  
© illustration: Plein Milieu

L'organisme plein milieu a mis sur pied dans le Plateau Mont-Royal à Montréal un réseau de commerces socialement responsables, offrant une variété de services gratuits. Les services offerts sont répertoriés dans une carte, sont annoncés en vitrine à l'aide d'un système d'icônes et sont formalisés par un contrat entre les commerçant·es participant·es et l'organisme Plein Milieu. Parmi les services répertoriés, on y compte l'accès à un verre d'eau, l'accès aux salles de bain, pouvoir charger son téléphone, pouvoir chauffer un repas ou encore pouvoir se tempérer du froid ou de la chaleur extérieure. Ce réseau responsabilise les parties prenantes impliquées, reconnaissant l'agentivité et la responsabilité de tou·tes à prendre action au quotidien pour construire un quartier solidaire.

### Constat 3

## Les pratiques de design dissuasif en réponse aux défis de cohabitation sociale

Devant l'ampleur et la complexité de la problématique de l'itinérance et des enjeux de cohabitation sociale, il a été observé qu'une des réponses visibles dans l'environnement bâti de Saint-Roch semble être le recours aux pratiques de design dissuasif. Le design dissuasif est une pratique d'aménagement qui a pour but d'empêcher certains usages perçus comme nuisibles ou déviants (De Fine Licht, 2017). Il sert plus précisément à exclure de l'espace public des groupes spécifiques jugés indésirables, tels que des jeunes regroupés ou encore des personnes en situation d'itinérance. Ces pratiques se

caractérisent souvent par des gestes de design qui ne seront pas remarqués par les groupes qui n'y sont pas visés (Petty, 2016).

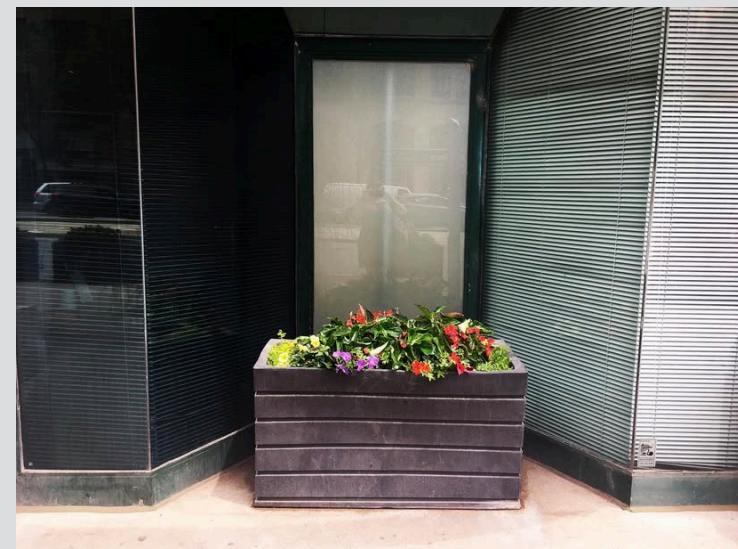
Bien que ces pratiques peuvent donner l'impression de "régler un problème", elles ne font que contribuer à l'exclusion et la précarisation des personnes en situation d'itinérance. De plus, elles ont des impacts négatifs sur l'ensemble des populations et nuisent particulièrement aux aîné·es, aux familles et aux personnes en situation de handicap.

### Principe

## Accroître le sentiment de sécurité et d'appartenance

Plusieurs principes d'aménagement peuvent contribuer à accroître le sentiment de sécurité dans l'espace public. Au même titre, un espace qui accueille, plutôt que d'exclure, contribue à tisser des liens sociaux plus forts et à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté.

Le sentiment de sécurité et le sentiment d'appartenance sont des émotions complexes. La peur dans l'espace public n'est pas toujours une réponse directe à un danger réel. Elle peut être provoquée par des expériences antérieures, des couvertures médiatiques et la présence de biais et préjugés dans le regard que l'on pose sur la ville (Kern, 2022).



Bac à fleurs

© Photos: @defensive\_to

L'installation de bacs à fleurs robustes et massifs est un exemple typique de design dissuasif qui passe facilement inaperçu. Bien que les bacs à fleurs contribuent indéniablement à l'embellissement d'un quartier, leur positionnement peut servir à empêcher d'utiliser l'espace comme un abri.



Entrée, alcôve ou passage clôturés

© Photos: @defensive\_mtl

Plusieurs espaces couverts de Saint-Roch, des entrées de commerces ou résidentielles, sont clôturés comme solution de dernier recours face à une occupation non-souhaitée d'espaces couverts. Ce type d'installation correspond aux pratiques de design dissuasif.

## Mythe à déconstruire L'inconfort pour aider les personnes à se "prendre en main"

Une croyance répandue est celle qu'un environnement confortable, sécuritaire et bienveillant constitue une barrière à la prise d'action et à la prise en charge de démarches chez les personnes en situation d'itinérance. Au contraire, un environnement qui répond aux principes de design informé par les traumatismes (voir glossaire) peut avoir un impact positif dans le parcours d'un·e individu·e, vers la prise de pouvoir et la guérison (Pable, 2007).

## RECOMMANDATIONS

### 1. Ne pas pratiquer le design dissuasif

Les bancs du Jardin Jean-Paul-L'Allier et de la rue Saint-Joseph sont retirés et entreposés l'hiver pour préserver le matériau de bois vernis. Pour conserver des places assises dans l'espace public tout au long de l'année, les planches de bois vernis peuvent être remplacées par des planches de fibre de verre, une solution économique et durable qui permet de conserver la structure existante des bancs.

**“Chaque espace couvert par un toit devient un enjeu de cohabitation, ce qui implique la salubrité et la sécurité du lieu.”**

- Travailleur·se de rue



Arrêt d'autobus, Jardin Jean-Paul L'Allier, avril 2024  
© Photos: ASFQ

Les arrêts d'autobus de ce type offrent un espace à l'abri des intempéries. La rareté de tels espaces cause des conflits d'usage entre les personnes attendant l'autobus et celles cherchant un abri des intempéries.



Jardin Jean-Paul-L'Allier, février 2024  
© Photos: ASFQ

Le parc est dépourvu de place où s'asseoir l'hiver, en raison des retraits de bancs de parc en bois.

### 2. Revoir les pratiques de démantèlement de campement, vers des pratiques éthiques de gestion de campement

Les pratiques de démantèlement de campements sont présentes à Saint-Roch, selon une interprétation de règlements municipaux qui interdisent le camping, entre autres. L'équipe d'ASFQ soutient qu'il est pressant de revoir les pratiques existantes qui sont coûteuses (mobilisation de fonds public), inefficaces (malgré une pratique rigoureuse, des campements se créent quotidiennement) et surtout, qui entraînent l'isolement et exacerbent la précarisation des personnes visées par les démantèlements (perte des effets personnels, expérience négative avec les forces de l'ordre, déplacement forcé et désorganisation du tissu social) (Flynn et al. 2022). D'ailleurs, un jugement de la Cour suprême de la Colombie-Britannique affirme que d'empêcher de dormir ou d'établir un abri dans un parc est une violation de la Charte des droits et libertés (Abbotsford (Ville de) c Shantz, 2013 BCSC 2612).

La Ville de Québec doit développer 1) des pratiques de gestion de campement et 2) Faire pression politique auprès des gouvernements pour la construction de logements sociaux. Les pratiques de gestion de campement peuvent inclure des services reliés à la sécurité incendie, à l'hygiène et à la gestion des déchets.

**DECAMPMENT REPORT CARD**  
Based on National Protocol for Homeless Encampments in Canada

This tool is for tent city residents to grade the government's decampment plan. Assign a grade to each question; then decide on the overall grade at the end. Bullet points are to assist you in grading, but you are welcome to consider other factors. A final "Report Card" will be issued to government actors after answers have been collected. For questions concerning this tool see the bottom of the back page.

**Are the distinct rights of Indigenous peoples being respected?**

A	B	C	D	E	F
---	---	---	---	---	---

- Residents are given enough time to consider information provided by government and to give their direction.
- Officials recognize Indigenous peoples' right to create and organize shelter and housing in ways that incorporate their lived histories, cultures and experiences.
- Officials are genuinely working with Indigenous residents to find appropriate, culturally-safe, long-term housing, and do not force people into housing via eviction from encampment.
- Officials consult with Indigenous encampment residents to get informed consent before making any decisions, including eviction.
- Police are not present when officials engage with Indigenous encampment residents.
- Officials recognize that Indigenous peoples have high rates of homelessness and poverty.

**Are there prohibitions of forced evictions of encampments?**

A	B	C	D	E	F
---	---	---	---	---	---

Decampment report card, Pivot Legal Society  
Vancouver, 2020  
© illustration: Pivot Legal Society

Cet outil est conçu pour les personnes vivant en campement et les personnes qui y gravitent en tant que soutien, pour collecter des informations sur les pratiques de démantèlement et de gestion des campements, basé sur le protocole national pour les campements des personnes en situation d'itinérance au Canada (Farha et al., 2020).

### 3. Accroître le sentiment de sécurité dans les toilettes publiques

Alors que l'ensemble des acteur·ices rencontré·es ont parlé de l'importance de l'accès à des services sanitaires dans l'espace public, plusieurs ont communiqué ne pas utiliser les services existants, à défaut de s'y sentir en sécurité. Les améliorations suivantes aux installations existantes permettraient d'accroître le sentiment de sécurité :

#### Toilettes du jardin Jean-Paul L'Allier :

Améliorer l'éclairage extérieur  
Améliorer la lisibilité de la signalétique  
Réaménager la toilette des hommes pour prévoir deux cabines, plutôt qu'une cabine et un urinoir  
Prévoir une signalétique aux abords de la fontaine pour signaler que l'eau de la fontaine est non-potable, qu'elle peut être contaminée et que personne ne devrait s'y baigner.

#### Toilette du Carré Lépine :

Prévoir une sortie d'urgence supplémentaire, pour la sécurité des usager·es et des agent·es de sécurité.

#### Pour l'ensemble des toilettes publiques:

Conduire des projets de murales collectives, pour l'embellissement extérieur et intérieur des installations et pour permettre aux usager·es de se réapproprier les lieux en s'engageant dans un projet créatif.  
Prévoir la distribution de produits d'hygiène et d'hygiène menstruelle.



Toilette des hommes, Jardin Jean-Paul-L'Allier  
Juillet 2024  
© Photos: ASFQ

Un réaménagement pourrait permettre de remplacer l'urinoir par une 2e cabine.



Fontaine, Jardin Jean-Paul-L'Allier, Juillet 2024  
© Photos: ASFQ

Une signalétique au sol pourrait avertir de la non-salubrité de l'eau, pour une plus grande sécurité.



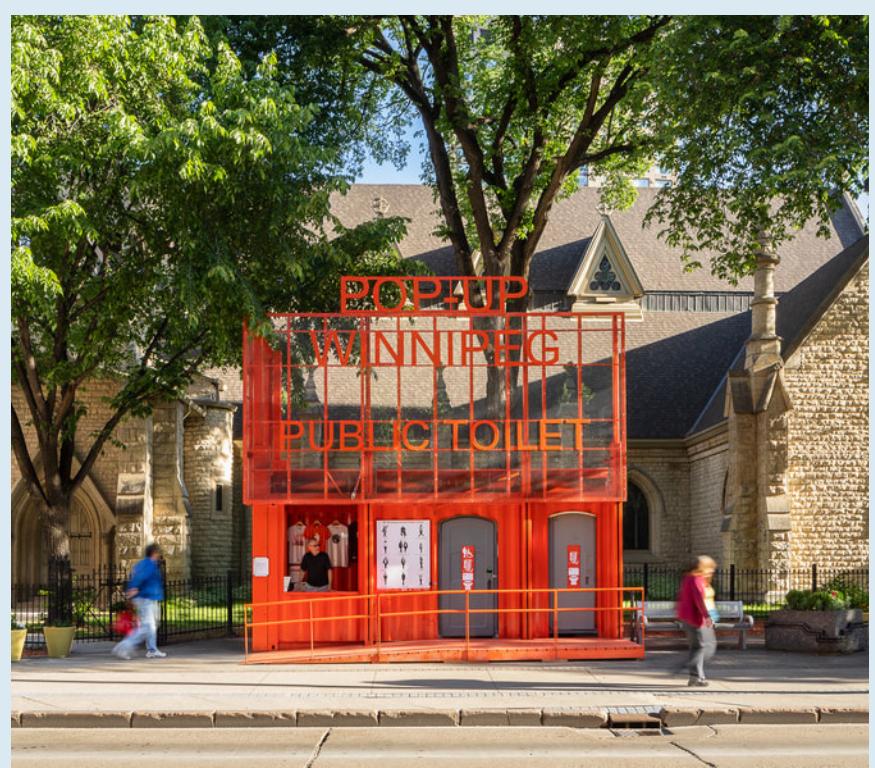
Toilette publique, Jardin Jean-Paul-L'Allier, Juillet 2024  
© Photos: ASFQ

Améliorer l'éclairage et la signalétique pourrait accroître la fréquentation des toilettes par une diversité de groupes.



Signalétique - toilette, Jardin Jean-Paul-L'Allier, Juillet 2024  
© Photos: ASFQ

Une signalétique temporaire a été installée par les agent·es de sécurité pour clarifier une signalétique existante défaillante.



**Pop-Up Winnipeg Public Toilet:** Amoowigamig, BridgmanCollaborative Architecture, Winnipeg, Manitoba, 2018  
© photo : Jacqueline Young, Stationpoint Photographic

Prototype de toilettes publiques «pop-up» accessibles universellement et mobile. Cette installation est conçue pour être temporaire. L'objectif est d'encourager l'usage de futures toilettes permanentes, par le biais d'une sensibilisation, d'un processus de conception itératif et du soutien du grand public. L'installation contribue également à créer davantage d'opportunités pour des personnes d'acquérir une expérience professionnelle tout en œuvrant pour l'amélioration de la vie urbaine.

#### 4. Accroître le sentiment de sécurité dans les espaces publics

En plus du sentiment de sécurité spécifiquement dans les toilettes publiques, plusieurs personnes rencontrées ont aussi parlé du sentiment de sécurité dans les espaces publics de Saint-Roch en général. Cette recommandation devrait faire l'objet d'un projet de recherche-action en entier, similaire au projet *“rue sans peur”* d'accès transport viable, en y portant une attention particulière au sentiment d'insécurité des personnes en situation d'itinérance, ainsi qu'au sentiment d'insécurité causé par la présence de personnes en situation d'itinérance sur d'autres groupes. Tout de même, des stratégies d'aménagement telles que l'éclairage adéquat des parcours piétons et une signalétique soutenue contribuent à accroître le sentiment de sécurité de manière générale dans les espaces publics.



**Prismatic**, RAW Design et ATOMIC3  
Quartier des Spectacles, Montréal, 2013  
© photo: James Brittain

Luminothérapie propose des parcours d'œuvres lumineuses dans le Quartier des Spectacles de Montréal durant l'hiver. Ces installations éclairent le passage et incitent une occupation du lieu, contribuant à rendre l'endroit plus sécurisant.

## 5. Prévoir une programmation d'animation des espaces

Les recherches sur le sentiment de la peur ou de l'insécurité dans l'espace public ont démontré que la familiarité d'un lieu est une stratégie efficace pour vaincre la peur (Koskela, 1997). Plusieurs résident·es logé·es ont partagé leur sentiment d'insécurité dans certains lieux fortement occupés par des personnes en situation d'itinérance, tel que le parvis de l'église. Les personnes en situation d'itinérance vivent aussi un niveau élevé d'insécurité dans l'espace public. En plus, la crainte que leur présence fait vivre auprès de citoyen·nes logé·es les met à risque, car les pousse à se cacher ou s'isoler pour éviter des formes de représailles. Une programmation d'animation des espaces permet de créer des moments d'échanges informels et conviviaux entre des groupes qui se connaissent peu et ainsi créer des expériences positives dans des lieux qui, au quotidien, provoquent de l'inconfort ou de la peur. Aller à la rencontre de l'autre permet de déstigmatiser le regard et de construire un sentiment de familiarité, voire de proximité avec le voisinage. Une attention particulière devra être portée dans la mise en œuvre d'animation d'espace, pour en assurer l'inclusivité (gratuité, accessibilité, etc.).

**Cabane à sucre**, Engrenage Saint-Roch, 2024  
Parvis de l'église, Saint-Roch, Ville de Québec  
© photos: Christian Gingras

Le travail d'Engrenage Saint-Roch vise à améliorer la qualité de vie dans le quartier, par une diversité de projets favorisant la participation citoyenne. Lors de la visite terrain au printemps, l'équipe d'ASFQ a pu participer à l'activité de cabane à sucre, coorganisée par l'Engrenage Saint-Roch. L'activité a su rassembler sur le parvis de l'église une diversité de gens qui ont pu interagir de manière conviviale entre eux, autour de musique, jeux et nourriture traditionnels.



**Kiosque alimentaire/Friday hang**, Santropol Roulant, Montréal, Qc, 2024  
© Photos: Alex Tran

De juin à octobre, l'organisme en sécurité alimentaire Santropol roulant anime la place en face de leur bureau, pour réunir sa communauté et le voisinage autour d'une soupe populaire, de la vente de légumes et d'un karaoké !



**Épluchette de blé d'inde**, Espace Ville Autrement, Montréal, Qc, 2024  
© Photos: Virginie Le Naour

L'organisme Espace Ville Autrement, un espace de co-working communautaire, organise annuellement une épluchette de blé d'inde dans le parc adjacent à leur bureau et aux habitations Jeanne-Mance, offrant une riche occasion d'échanger entre voisin·es.

## 6. Favoriser l'accès à la nature

L'intégration de végétation dans l'environnement urbain offre de nombreux bienfaits. Sur les individus, cela contribue à la réduction du stress, contribue à l'amélioration de l'humeur, favorise un sentiment de paix et renforce l'attachement à un lieu (Berens, 2016). Le quartier Saint-Roch, un quartier central de Québec, profite de plusieurs espaces verts: le parc Victoria, les rives de la rivière Saint-Charles, le parc Gilles-Lamontagne (hors du terrain d'étude) et le Jardin Jean-Paul-L'Allier. Malgré cela, augmenter l'accès à la nature est une recommandation récoltée dans le cadre de l'étude, démontrant un sentiment de manque pour les personnes qui se déplacent plus difficilement, comme les personnes en situation d'itinérance, les personnes à mobilité réduite et les aîné.es. La plantation d'arbres fruitiers intégrés à une initiative d'autonomie alimentaire, l'intégration de plantes indigènes et l'élaboration de potagers culturellement adaptés (aux communautés autochtones ou aux communautés migrantes, par exemple) sont parmi les idées recueillies.

## 7. Offre de loisirs dans l'espace public

Une offre diversifiée de service de loisirs dans l'espace public permet de répondre à la diversité des besoins et aspirations des divers groupes. Parmi les idées récoltées, on y compte: des parcs à chiens, du cinéma en plein air, des installations de bbq et de four à pain, des tables pour les jeux de dames, des terrains de sport, des espaces pour faire de l'art (ex: murales), des jardins et des potagers et des instruments de musique. Plusieurs de ces installations sont déjà présentes dans le secteur à l'étude et dans l'ensemble du quartier. Une étude approfondie sur le sujet, pour découvrir qui les utilise et à quel moment, pourrait informer de futures installations.



Les jardins de l'îlot voyageur, Sentier Urbain et ASFQ

Montréal, Qc, 2023

© Photo : Estelle Contant, avec les participant.es du centre communautaire Radisson

Un ancien stationnement est transformé en jardin d'agriculture urbaine. Sa conception en partenariat avec ASFQ porte une attention particulière aux principes d'accessibilité universelle, dans le but d'offrir une expérience de jardinage au plus grand nombre, en plein centre-ville de Montréal.



Games Cart at Woodruff Park, Project for Public Spaces

Atlanta, États-Unis, 2018

© photo : Project for Public Spaces

Le chariot de jeux du parc Woodruff offre une diversité d'activités gratuitement, dans le but de créer des moments de plaisirs, dans un esprit «low-tech». Le chariot est géré par le personnel du parc et des bénévoles. Il est rempli de jeux de table, d'équipements de sport et de matériels d'art.

## Constat 4

### La centralisation des ressources en itinérance dans Saint-Roch

L'enquête terrain a permis d'identifier la centralisation comme une stratégie présente dans l'élaboration et la mise en place de ressources et services pour les personnes en situation d'itinérance. La centralisation s'observe d'une part à l'échelle de la ville - une majorité de ressources pour PSI se retrouve dans Saint-Roch. Ainsi, le quartier Saint-Roch dessert en quelque sorte l'ensemble de la capitale. D'autre part, à l'échelle du quartier, la centralisation se reflète dans la mise sur pied de ressources à grande capacité, qui regroupent sous un même toit une panoplie de services. Ceci suivant l'idée d'offrir un continuum de services à l'intérieur d'un même lieu.

La centralisation des ressources est une stratégie adéquate en réponse à des contraintes et considérations concrètes, telles que:

- Les coûts élevés de construction, de rénovation et d'opération de lieux, sans compter les coûts d'achat ou de location de bâtiments, de locaux ou de terrains. - La centralisation permet d'optimiser les investissements, dans un contexte où les fonds attribués sont limités, voire insuffisants.
- La présence historique des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être dans des quartiers centraux. Il est important d'implanter les ressources là où se trouvent déjà les personnes en situation d'itinérance, pour éviter leur déracinement et l'affaiblissement de leur tissu social, qui ne font que précariser davantage.

Tout de même, la centralisation peut causer des tensions importantes de cohabitation, autant à l'intérieur des ressources, au sein même des différents groupes de personnes en situation d'itinérance, qu'à proximité des ressources, auprès du voisinage.

## Principe

### La décentralisation solidaire

L'itinérance est un problème complexe dont les causes sont multiples. Il n'existe pas de recette unique qui permet de répondre à la pluralité des réalités. Pour mettre en place des solutions adéquates, deux éléments sont importants: une diversité d'espaces, d'approches et de services, et le travail collaboratif, concerté et engagé. La décentralisation solidaire signifie une répartition des ressources dans différents lieux géographiques, en privilégiant plusieurs ressources à capacité

moyenne, pour réduire les pressions que subit un voisinage lors d'implantation de ressources. De plus, la décentralisation ne doit pas mener à un travail en silo. Les ressources doivent travailler de manière concertée, selon une approche holistique, afin de créer un réseau de services, lieux et approches qui peuvent ainsi accompagner une diversité de réalités, sans chercher à mettre en place des solutions universelles.

### Mythe à déconstruire le mythe du pot de miel

L'opposition de certain-es citoyen-nes à l'implantation de services ou de ressources à proximité de leur domicile est souvent motivée par l'impression que de tels services vont amener une nouvelle présence non désirée sur les lieux. Les centres d'injection supervisée, des centres de distribution de matériels de consommation, des refuges ou des logements sociaux sont des exemples de service qui peuvent générer des craintes et de l'opposition chez le voisinage.

Un des mythes reconduits est celui du pot de miel, soit l'impression que l'implantation de ressources crée ou attire l'itinérance visible, comme un pot de miel attire les abeilles (expression empruntée de Marc de Koninck, organisateur communautaire). Certains événements en concordance, tels que de grands chantiers dans le quartier, la pandémie de covid-19 et l'augmentation de l'itinérance visible, peuvent alimenter l'impression que la situation de Saint-Roch a été provoquée par l'implantation de ressources dédiées en itinérance. Or, en prenant compte des événements listés ci-haut et de l'historique du quartier Saint-Roch, il est possible de démontrer que c'est bien la présence historique de PSI dans le secteur qui a motivé l'implantation de ressources et non l'inverse. Il est bien de le rappeler: les ressources en itinérance ne causent pas d'itinérance et les centres d'injection supervisée ne causent pas de problèmes de dépendance aux drogues. Au contraire, de tels services sauvent des vies au quotidien.

## RECOMMANDATIONS

### 1. Décentralisation des services pour PSI

La décentralisation spatiale des services, en déployant plusieurs services diversifiés et de capacité moyenne permet de répondre à la pluralité des besoins, d'éviter la concentration des problèmes de cohabitation dans un secteur précis et d'éviter la concentration des problèmes de cohabitation au sein des ressources.

### 2. Élaborer des 'espaces pour le droit d'être'

La création et la préservation "d'espaces pour le droit d'être" répondent à une demande souvent exprimée lors des entretiens terrain. Plutôt que de restreindre ou déplacer les personnes en situation d'itinérance, ces espaces, que certains nommeront des "zones de tolérance" permettent une inclusion et une équité dans l'accès à l'espace public, au-delà du contexte réglementaire et de son application stricte. Un espace pour le droit d'être peut être géographique, réglementaire ou temporel.

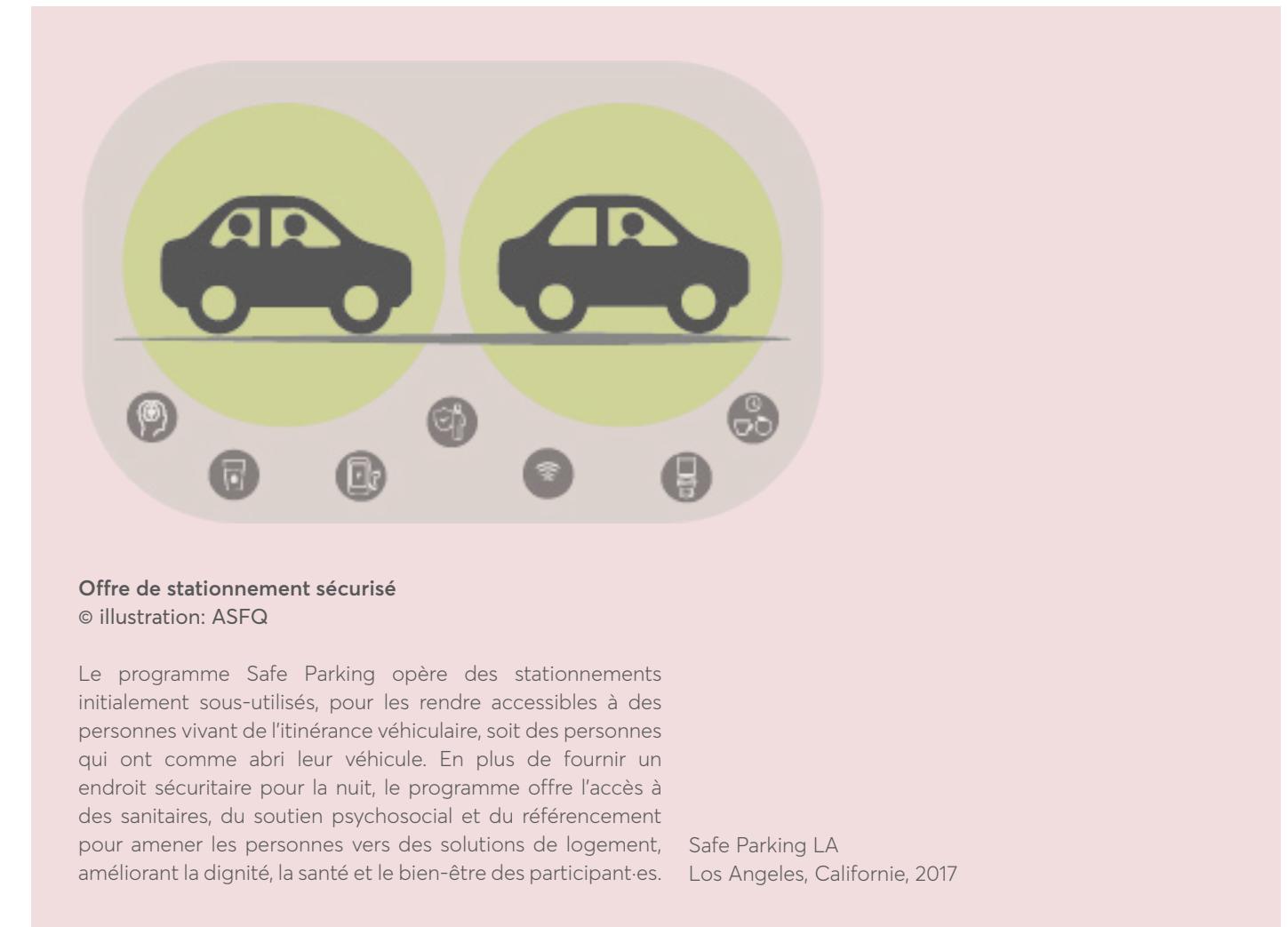
Les espaces pour le droit d'être rendent compte aussi de la dimension informelle des modes organisationnels, où des comportements peuvent être tolérés sous des conditions spécifiques, sans pénalités.

**L'aménagement de l'îlot Fleurie**, l'aménagement d'un **espace dédié pour les jeunes** et la mise en place d'un **partenariat entre la ville et un organisme communautaire pour la gestion d'un site public** sont des exemples de projet qui permettent la création et la préservation d'espace pour le droit d'être. Ces espaces pourront apporter une réponse temporaire à l'urgence de l'itinérance visible et un moyen de réduire les tensions dans le quartier.

#### Îlot Fleurie, Février 2024

© photos: ASFQ

L'îlot Fleurie, l'espace sous les bretelles de l'autoroute Dufferin, a été nommé par plusieurs acteur·ices comme un lieu potentiel pour élaborer un espace pour le droit d'être.



### 3. Prévoir des zones tampons à proximité des ressources

Lors de l'implantation sur un site, prévoir des zones tampons extérieures permettant un dialogue avec l'espace public tout en préservant une certaine intimité des occupant·es est une composante urbaine importante pour réduire les enjeux de cohabitation. En prévoyant des marges de recul qui créent des cours avant, latérales ou arrière, l'aménagement permet ainsi aux occupant·es d'une ressource d'avoir accès à un espace extérieur, tout en restant à l'abri des regards et des risques de la judiciarisation. Les zones tampons favorisent aussi la quiétude du voisinage et retirent un peu de pression sur le domaine public et les propriétés privées avoisinantes. Certains services, comme des soupes populaires ou des refuges d'urgence, peuvent aussi bénéficier de zone tampon pour accommoder la présence de files d'attente ponctuelles dues à la nature de leurs services. Les zones tampons adjacentes aux centres d'injection supervisée ou lieux de distribution de matériels sont aussi une réponse adéquate aux besoins spécifiques de ces services.

### 4. Prévoir une diversité de répits et ressources à bas seuil, à moins grande capacité

*"Ils ont fait une place avec cinquante personnes, mais si ils avaient fait trois places de vingt personnes, ça aurait été plus [...] facile à gérer. Lui qui aime pas lui là-bas ben il va aller à l'autre [ressource]. Pour eux autres payer trois locaux c'est trop cher, mais la recette gagnante c'est vraiment ça."*

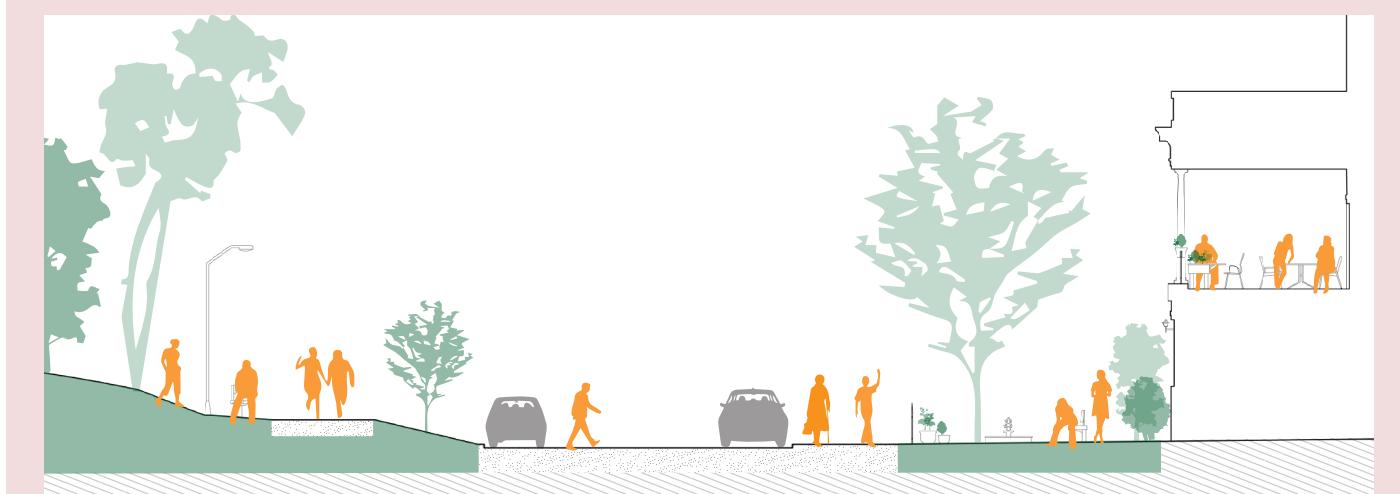
- paire-aidant

Entrée du Répit de Nuit, février 2024  
© Photos: ASFQ

L'entrée du répit de nuit, au coin des rues de la Cité et Saint-Joseph, donne directement sur le trottoir, sans espace tampon entre le domaine public et le local appartenant à la ville. La file d'attente quotidienne précédant l'ouverture du répit et les allées et venues à l'extérieur pendant la nuit cause des tensions avec le voisinage, qui comprend des hôtels et des locations courte durée.



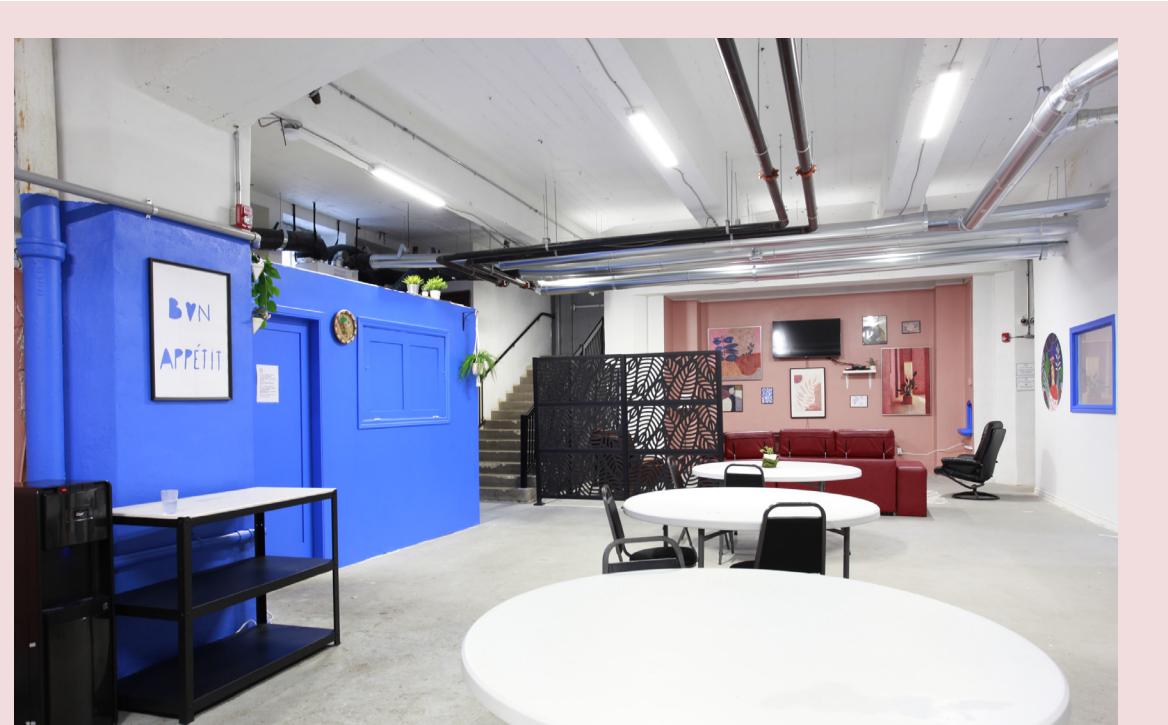
Les répits de jour et de nuit dans le quartier Saint-Roch ont connu un achalandage constamment grandissant depuis leur ouverture en décembre 2023. Ceux-ci et d'autres ressources présentes à Saint-Roch sont des exemples de ressources à bas seuil, soit des ressources d'urgence, dont les critères d'admission sont réduits au minimum: certaines ne requièrent pas aux personnes de s'identifier, acceptent les personnes de toute identité de genre, acceptent les personnes en état de consommation, etc. Ces ressources sont souvent déployées rapidement, dans une gestion de crise, le plus souvent dans des locaux existants qui sont peu adaptés aux besoins spécifiques des services. En plus de prévoir une diversité de ressources à bas seuil afin de répondre à la demande croissante, une attention particulière devrait être accordée à l'aménagement de tels lieux: concevoir un intérieur inspiré des principes de design informé par les traumatismes (Pable et al., 2022) et prévoir une entrée fonctionnelle avec zone tampon comme mentionné dans la précédente recommandation. Une planification en amont permettra de mobiliser des équipes d'architectes et de designers pour garantir un aménagement adapté.



La Terrasse avant du Chaînon, ASFQ  
Montréal, 2022  
© photo: Louis Prud'homme

La terrasse avant (aménagée par l'équipe d'ASFQ) et la cour avant de la Maison Le Chaînon à Montréal, sont des espaces tampons entre la rue et les espaces privés intérieurs. En face du parc Jeanne-Mance, la cour avant et la terrasse au deuxième étage offrent différents niveaux d'engagement avec l'espace public.





**Centre des femmes de conviction,**  
ASFQ et Stéphanie Guéritaup (Décombe)  
Montréal, 2024  
©photo : Stéphanie Guéritaup

Le Centre de Femmes de Convictions de Montréal (CFCM) offre aux femmes dans le besoin et celles vivant en situation d'itinérance un espace pour s'héberger et de l'accompagnement psychosocial. Leur local situé dans un sous-sol d'église a profité de services de designer pour rendre les lieux plus accueillants et fonctionnels, par des stratégies de design à moindre coût.

## 5. Prévoir davantage de lieux de consommation supervisés

L'aggravation du phénomène de l'itinérance est multifactorielle. Parmi ces facteurs, les enjeux de toxicomanie et la crise des opioïdes touchent tous les groupes sociaux, incluant les personnes en situation d'itinérance. Les habitudes de consommation des PSI sont particulièrement visibles, à défaut de pouvoir s'y prêter au sein d'espaces domestiques, comme c'est le cas pour les citoyen·nes logé·es. Bien qu'il y ait un site d'injection supervisée dans Saint-Roch, il est important de développer davantage d'initiatives de réduction des méfaits, pour répondre adéquatement à la crise de santé publique des surdoses.

## 6. Procéder à l'analyse des recommandations et leur implantation dans le secteur

Le rapport fait état de 27 recommandations dont la majorité concerne l'aménagement des espaces publics. La prochaine étape pour le service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec sera de procéder à l'analyse des recommandations et d'étudier l'implantation de celles-ci sur les différents sites du secteur à l'étude. L'équipe d'ASFQ encourage à développer l'application des recommandations par des processus de consultation et co-création avec les premières personnes concernées. Enfin, notre démarche terrain a permis d'identifier **l'îlot Fleurie**, soit le terrain sous les viaducs de l'autoroute Dufferin, comme un site riche de potentiel pour développer plusieurs de ces recommandations. Le site est facilement accessible tout en étant un peu en retrait de bâtiments résidentiels. On y retrouve présentement une occupation informelle du site, et la présence de l'initiative communautaire les Valoristes - un centre de dépôt de contenants consignés. Enfin, l'histoire particulière de l'îlot Fleurie, marquée par une forte appropriation citoyenne dans les années 90 et début 2000, en fait un espace adapté pour aborder les défis contemporains du quartier.

# CONCLUSION



Carré Lépine et l'Auberivière, Juillet 2024  
© Photos: ASFQ

Les recommandations ici présentées peuvent se structurer à court ou long terme, dans le but de soulager des besoins rapidement, tout en visant à intervenir au-delà d'une approche de gestion de crise. Les mesures à court terme, ciblées et abordables, seront conçues pour répondre aux besoins immédiats. De telles mesures devront être accompagnées de mesures déployées sur le long terme pour générer des changements structurels. Elles impliquent nécessairement l'ensemble des parties prenantes: la ville, les autres paliers gouvernementaux, les citoyen.nes logé.es, les organismes communautaires, les entreprises locales et bien sûr, les personnes en situation d'itinérance.

Ce projet se concentrat spécifiquement sur l'aménagement des espaces publics dans un secteur donné. De futures démarches pourraient se déployer sur d'autres secteurs, dont les enjeux de cohabitation sociale sont différents, tels que le parc linéaire de la rivière Saint-Charles ou encore le quartier de Limoilou. Une analyse des espaces communautaires serait aussi d'une grande pertinence pour identifier comment les services de la ville peuvent s'orienter dans le but de répondre aux besoins spatiaux du réseau communautaire de la Ville de Québec, conséquemment à sa Vision en matière d'itinérance 2024-2030.

## Fiche synthèse

### Constats, principes et recommandations

#### 1. LE DÉFI DE RÉCONCILIER LES POINTS DE VUE PARMI LES PARTIES PRENANTES

##### Principe : Démocratisation des projets d'aménagement et approche participative transversale

- 1. La consultation des parties prenantes dans l'idéation des services et des aménagements
- 2. Appuyer les initiatives qui émergent du milieu
- 3. Valoriser les installations et services existants
- 4. Optimisation du programme porte-clés
- 5. Offrir des services d'appui et d'information aux citoyen.nes
- 6. Coordination et financement conséquent des organismes communautaires

#### 2. LE SENTIMENT DE DÉTRESSE ET DE DÉPOSESSION DES ESPACES PUBLICS PARMI LES PARTIES PRENANTES

##### Principe : Appuyer l'autodétermination et l'autorégulation

- 1. Assurer l'offre de service essentiel: hygiène
- 2. Assurer l'offre de service essentiel: entreposage
- 3. Assurer l'offre de service essentiel: utilitaires
- 4. Assurer l'offre de service essentiel: gestion des déchets
- 5. Concevoir des espaces "pour se déposer"
- 6. Encourager le commerce de proximité et d'économie sociale
- 7. Favoriser la reconnaissance du travail des employé·es du milieu communautaire et reconnaître l'expérience terrain des sous-traitant·es de la ville
- 8. Espace de partage de pratiques solidaires entre les commerçant·es

#### 3. LES PRATIQUES DE DESIGN DISSUASIF EN RÉPONSE AUX DÉFIS DE COHABITATION SOCIALE

##### Mythe à déconstruire : L'inconfort pour aider les personnes à se "prendre en main"

##### Principe : Accroître le sentiment de sécurité et d'appartenance

- 1. Ne pas pratiquer le design dissuasif
- 2. Revoir les pratiques de démantèlement de campement, vers des pratiques éthiques de gestion de campement
- 3. Accroître le sentiment de sécurité dans les toilettes publiques
- 4. Accroître le sentiment de sécurité dans les espaces publics
- 5. Prévoir une programmation d'animation des espaces
- 6. Favoriser l'accès à la nature
- 7. Offre de loisirs dans l'espace public

#### 4. LA CENTRALISATION DES RESSOURCES EN ITINÉRANCE DANS SAINT-ROCH

##### Mythe à déconstruire : le mythe du pot de miel

##### Principe : La décentralisation solidaire

- 1. Décentralisation des services pour PSI
- 2. Élaborer des 'espaces pour le droit d'être'
- 3. Prévoir des zones tampons à proximité des ressources
- 4. Prévoir une diversité de répits et ressources à bas seuil, à moins grande capacité
- 5. Prévoir davantage de lieux de consommation supervisés
- 6. Procéder à l'analyse des recommandations et leur implantation dans le secteur

## Références

- Bélanger, Simon. 2024. « Le Répit Basse-Ville a besoin d'aide ». Monsaintroch, 18 avril 2024. Consulté le 7 novembre 2024. <https://monsaintroch.com/2024/le-repit-basse-ville-a-besoin-d'aide/>.
- Bello, Céline, Jacinthe Poisson, Élaine Lesage-Mann, Véronique Fortin, et Marie-Eve Sylvestre. 2024. « Judiciarisation de l'itinérance à Québec: Des constats de plus en plus alarmants ». Observatoire des profilages.
- Berens, Michael. 2016. « A Review of Research: Designing the Built Environment for Recovery from Homelessness ». Design Resources for Homelessness. [http://designresourcesforhomelessness.org/wp-content/uploads/2015/11/FINAL1\\_8\\_2017.pdf](http://designresourcesforhomelessness.org/wp-content/uploads/2015/11/FINAL1_8_2017.pdf).
- Bourgeois, Fanny. 2008. « La revitalisation du quartier Saint-Roch (Ville de Québec) et ses effets sur l'expérience d'exclusion des femmes itinérantes ». Mémoire de maîtrise, Québec: Université Laval.
- De Fine Licht, Karl Persson. 2017. « Hostile Urban Architecture: A Critical Discussion of the Seemingly Offensive Art of Keeping People Away ». *Etikk i Praksis - Nordic Journal of Applied Ethics*, no 2, 27-44. <https://doi.org/10.5324/eip.v1i2.2052>.
- Drolet, Alexane. 2022. « Itinérance : l'organisme Le Local, essentiel pour les policiers de Québec ». Radio Canada Ici Québec, 9 juin 2022, sect. Justice et faits divers.
- Dubeau-Leroux, Frédérique. 2014. « L'envol au Parvis ». Monsaintroch, 23 juillet 2014, sect. Art et culture; vie communautaire. <https://monsaintroch.com/2014/lenvol-au-parvis/>.
- Engrenage Saint-Roch. 2023. Mémoire : Itinérance, des leviers pour agir. Novembre 2023. [https://www.engrenagestroch.org/wp-content/uploads/2023/11/Memoire\\_Itinerance\\_des\\_leviers\\_pour\\_agir\\_Engrenage\\_St\\_Roch.pdf](https://www.engrenagestroch.org/wp-content/uploads/2023/11/Memoire_Itinerance_des_leviers_pour_agir_Engrenage_St_Roch.pdf). Mémoire présentée à la Ville de Québec dans le cadre des consultations en vue de l'élaboration d'une Vision en matière d'itinérance.
- Farha, Leilani, et Kaitlin Schwan. 2020. « A National Protocol for Homeless Encampments in Canada ». UN Special Rapporteur on the Right to Housing.
- Flynn, Alexandra, Joe Hermer, Caroline Leblanc, Sue-Ann MacDonald, Kaitlin Schwan, et Estair Van Wagner. 2022. « Rapport de synthèse sur les campements au Canada : Une approche basée sur le droit au logement ». Ottawa: Le Bureau du défenseur fédéral du logement.
- Freedman, Martine. 2009. « Faire cohabiter mixité et espace public : un enjeu de la revitalisation urbaine: Défis du nouveau Saint-Roch à Québec ». *Cahiers de géographie du Québec* 53 (150): 405-20. <https://doi.org/10.7202/039188ar>.
- Gowan, Teresa. 2010. Hobos, Hustlers, and Backsliders: Homeless in San Francisco. University of Minnesota Press. <https://doi.org/10.5749/minnesota/9780816648696.001.0001>.
- Greene, Jacen, Todd Ferry, Lisa Hawash, Marisa Zapata, et Nicholas Puczkowskyj. 2022. « Hygiene, Storage, and Waste Management for the Unsheltered Community: Gaps & Opportunities Analysis ». Portland: Portland State University. [https://www.pdx.edu/homelessness/sites/homelessness.web.wdt.pdx.edu/files/2023-02/Hygiene%20Waste%20and%20Storage%20Analysis%20Report\\_0.pdf](https://www.pdx.edu/homelessness/sites/homelessness.web.wdt.pdx.edu/files/2023-02/Hygiene%20Waste%20and%20Storage%20Analysis%20Report_0.pdf).
- Grimard, Carolyne, Sarahlou Wagner-Lapierre, Élizabeth Prince, Sonia Blank, Véronic Lapalme, et Élène Levasseur. 2023. « Architecture + Itinérance : Pratiques inclusives pour une ville solidaire ». Montréal: Architecture Sans Frontières Québec.
- Kern, Leslie. 2022. Ville féministe: notes de terrain. Traduit par Arianne Des Rochers. Montréal: Diffusion Dimedia : Éditions du remue-ménage.
- Koskela, Hille. 1997. « "Bold Walk and Breakings": Women's Spatial Confidence versus Fear of Violence ». *Gender, Place & Culture* 4 (3): 301-20. <https://doi.org/10.1080/09663699725369>.
- Mauger, Alexandra. 2023. « Rapport de la démarche de participation publique. Vision en matière d'itinérance ».
- Morin, Richard, Michel Parazelli, et Kenza Benali. 2008. « Conflits d'appropriation d'espaces urbains centraux: Prendre en compte les modes de relation des groupes d'acteurs ». *Nouvelles pratiques sociales* 20 (2): 142-57. <https://doi.org/10.7202/018453ar>.
- Pable, Jill, Yelena McLane, et Lauren Trujillo. 2022. Homelessness and the built environment : designing for unhoused persons. 1 online resource (xii, 257 pages) : illustrations vol. New York, NY: Routledge. <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=2935136>.
- Parazelli, Michel. 2021. Itinérance et cohabitation urbaine: Regards, enjeux et stratégie d'action. Presses de l'Université du Québec.
- Parazelli, Michel, Céline Bellot, Jean Gagné, Éric Gagnon, Richard Morin, René Charest, Bernard St-Jacques, et Frédéric Keck. 2013. « Les enjeux du partage de l'espace public avec les personnes itinérantes et sa gestion à Montréal et à Québec. Perspectives comparatives et pistes d'actions ». Rapport de recherche - Programme actions concertées 2011-PP-144446. Montréal, Québec: Programme Actions concertées. <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2014/01/030592636.pdf>.
- Parazelli, Michel, et Annamaria Colombo. 2011. « La gestion du partage de l'espace public avec les personnes en situation de marginalité (PSM) à Montréal. Enjeux et rationalités des acteurs », 1-16.

Pelletier, Émilie, et Simon Carmichael. 2023. « "De la colère" pour lutter contre l'itinérance, s'enflamme Marchand ». *Le Soleil*, 15 septembre 2023.

Petty, James. 2016. « The London Spikes Controversy: Homelessness, Urban Securitisation and the Question of 'Hostile Architecture' ». *International Journal for Crime, Justice and Social Democracy* 5 (1): 67-81.

RAIIQ. 2023. Québec: une ville inclusive pour tous et toutes. Mémoire du Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec. Mai 2023. <https://onedrive.live>.

Sakamoto, I., Khandor, E., Chapra, A., Hendrickson, T., Maher, J., Roche, B., & Chin, M. 2008. Homelessness – Diverse Voices, Common Experiences, Shared Solutions : The Need for Inclusion and Accountability. Factor-Inwentash Faculty of Social Work, University of Toronto.

Tanguay, Sébastien. 2023. « Pas d'échéancier pour l'itinérance zéro dans la Ville de Québec ». *Le Devoir*, 30 novembre 2023.

Verret, Thomas. 2023. « Itinérance : deux nouveaux lieux de répit ». Monsaintroch, 18 décembre 2023, sect. Santé. <https://monsaintroch.com/2023/itinérance-deux-nouveaux-lieux-de-repit-ouverts-a-lanne-dans-saint-roch/>.

Ville de Québec. 2017. Vision en matière d'itinérance 2024-2030. Novembre 2023. [https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/itinérance/docs/VisionItinerance\\_brochure\\_F2.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/itinérance/docs/VisionItinerance_brochure_F2.pdf).

Ville de Québec. 2017. Plan de Protection et d'Utilisation du secteur Saint-Roch Sud. Programme particulier d'urbanisme du secteur sud du centre-ville Saint-Roch, R.V.Q. 2511. 6 juin 2017. [https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement\\_urbain/ppu/ppu\\_stroch\\_sud/docs/RVQ2511\\_PPU-Saint-Roch-sud\\_2017-06-06.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/ppu/ppu_stroch_sud/docs/RVQ2511_PPU-Saint-Roch-sud_2017-06-06.pdf).